Contrat d'établissement pluriannuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne

pour la période 2019 - 2021

SOMMAIRE

PREAMBULE ***5***

1. Le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture **5**

1.1. Le double ancrage académique et professionnel des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) 5

1.2. Les ENSA et les politiques publiques du ministère 5

1.3. L'inscription des ENSA dans les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche 6

1.4. L'inscription dans la stratégie nationale pour l'architecture (SNA) et la territorialisation 6

1.5. Les inscriptions des ENSA dans la stratégie pluriannuelle du Patrimoine 7

2. La mise en œuvre de la réforme de l'esr en architecture de 2018 **7**

2.1. L'inscription des missions des ENSA dans la loi 7

2.2. La gouvernance : autonomie pédagogique et scientifique issue de la réforme de 2018 7

2.3. Les enjeux du statut d'enseignant-chercheur de 2018 8

2.4. Contractualisation du MC/DGP avec les ENSA 8

PRESENTATION DE L'ENSA DE SAINT ETIENNE ***10***

1. Chiffres clés de l'école **10**

2. L'histoire de l'école **10**

3. Les enseignements proposés **10**

4. Les partenariats **11**

5. Spécificités de l'école **12**

6. Les enjeux et la mise en œuvre de la réforme statutaire à l'ENSA Saint-Etienne **12**

PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC ***13***

1. Présentation de l'école synthétisant les points forts et les faiblesses (issus des recommandations de l'HCERES section des formations, de la recherche et des établissements) et du projet d'établissement : **13**

2. Compléments sur le fonctionnement et le pilotage non abordés par l'HCERES : l'association entre l'ENSASE et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne : **14**

3. Chiffres clés. Service scolarité 2017 : **15**

DEUXIEME PARTIE DU CONTRAT - OBJECTIFS STRATEGIQUES ET INDICATEURS ***17***

1. Ancrages territoriaux **17**

Objectif 1.1 : « S'inscrire dans la politique de site » 17

Objectif 1.2 : « Renforcer l'identité de l'école » 22

Objectif 1.3 : « Mettre en cohérence l'offre de formation au sein de l'école, du site et de la région ». 24

Objectif 1.4 : « Renforcer la capacité d'expertise de l'établissement afin de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ». 26

2. Formation et pédagogie **28**

Objectif 2.1 : « Répondre aux défis sociétaux tels que l'intervention sur le patrimoine bâti, la transition écologique, le numérique, etc. (*Cf. Priorités de la Stratégie Nationale pour l'Architecture - SNA*). » 29

Objectif 2.2 : « Adapter la formation à la diversité des publics » 30

Objectif 2.3 : « Renouveler la pédagogie et impulser des innovations pédagogiques» 31

Objectif 2.4 : « Adosser la formation à la recherche» 32

3. Recherche **33**

Objectif 3.1 : « Structurer la gouvernance de la recherche dans l'ENSA » 33

Objectif 3.2 : « Augmenter l'attractivité du parcours doctoral » 34

Objectif 3.3 : « Renforcer les partenariats en matière de recherche avec les autres établissements d'enseignement supérieur du site » 36
Objectif 3.4 : «Développer les partenariats et diversifier les sources de financements de la recherche» 37

4. RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES 38
Objectif 4.1 : « Poursuivre et/ou développer la politique en faveur des relations internationales » 39
Objectif 4.2 : «Accompagner l'architecture française à l'international » 42

5. REUSSITE – VIE ETUDIANTE - DEMOCRATISATION 44
Objectif 5.1 : « Favoriser la vie étudiante » 44
Objectif 5.2 : « Améliorer la réussite des étudiants » 46
Objectif 5.3 : « Améliorer l'insertion professionnelle » (I.P) 48
Objectif 5.4 : « Accompagner et favoriser l'investissement associatif et citoyen des étudiants de l'ENSA » 50
Objectif 5.5 : « Participer à des actions en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC) » 51

6. PERFORMANCE DE L'ENSASE 52
6.1. Les moyens budgétaires 52
6.2 Augmenter les qualifications des enseignants exerçant dans l'ENSA 54
6.3. La politique immobilière 55
6.4. Politique documentaire, numérique et d'archivage 57
6.5. Promouvoir l'égalité, la diversité et la parité 59

7. DURÉE 62

Entre l'État, Ministère de la Culture,
représenté par Mme Agnès VINCE, Directrice chargée de l'architecture, adjointe au Directeur général des patrimoines

et

l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne,
représentée par M. Jacques PORTE, Directeur.

Le conseil d'administration ayant rendu un avis favorable le 28 novembre 2018.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

PREAMBULE

1. Le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture

1.1. Le double ancrage académique et professionnel des écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA)

Les 20 écoles nationales supérieures d'architecture forment un réseau d'établissements ancré dans les sites de l'enseignement supérieur et de la recherche.
L'ensemble des ENSA s'inscrive dans les dynamiques de coordination territoriale et les politiques de site (COMUE, associations,...), dynamiques renforcées par les projets collectifs liés aux programmes d'investissements d'avenir (PIA) et les projets IDEX ou I-SITE.
Le ministère de la culture est attentif à la diversité des formes que prendront les nouveaux regroupements tels que les établissements expérimentaux créés par l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018, qui supposent des gouvernances de sites plus intégrées.
Les ENSA favorisent le développement des synergies pédagogiques et scientifiques avec les autres écoles de l'enseignement supérieur culture.
Elles sont reconnues dans leur environnement d'enseignement supérieur et de recherche, par la dynamique de leur recherche et la qualité professionnelle, pédagogique et scientifique de leurs enseignants-chercheurs. Elles se nourrissent de partenariats professionnels et des qualifications académiques.
La formation dispensée par les écoles est centrée sur le projet architectural, urbain et paysager, qui s'enrichit de disciplines contributives relevant des sciences et techniques pour l'architecture, des arts et techniques de la représentation, de l'histoire et de la culture architecturale, des sciences humaines et sociales pour l'architecture[1].
Du fait de leur capacité à construire des projets globaux appuyés par une approche pluridisciplinaire, et du fait de leurs ancrages multiples, professionnels et universitaires sur les territoires, les ENSA sont des lieux d'expertise en appui des politiques publiques de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme et du paysage.

1.2. Les ENSA et les politiques publiques du ministère

L'enseignement supérieur et la recherche sont marqués, comme le reste de la société, par la persistance d'inégalités et de discriminations relevant de critères fondés sur des facteurs tels que l'âge, le sexe, l'état de santé, l'origine ou l'orientation sexuelle.
La loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche impose la mise en œuvre d'une politique d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche, tant au niveau des établissements qu'au niveau national.
Pour sa part, le ministère de la culture a affirmé, dans la directive nationale d'orientation de 2016-2017, les enjeux de la responsabilité sociale et de professionnalisation des ressources humaines, et invité les établissements publics du ministère à s'engager dans la démarche ministérielle de labellisation de manière autonome.

Les établissements mettront en place les dispositifs permettant de prévenir et de traiter les violences sexistes et sexuelles ainsi que toute forme de discrimination.
C'est également l'ensemble de la vie étudiante qui devra être prise en compte et améliorée, en lien avec la politique de site, afin de favoriser la réussite étudiante.
Enfin, en tant qu'acteurs des politiques publiques territoriales, les écoles participent à la diffusion de la culture architecturale en direction de tous les publics par la mise en place d'action d'éducation artistique régulière, notamment avec les établissements scolaires, et par leur participation aux journées de l'architecture.

1.3. L'inscription des ENSA dans les stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les ENSA s'inscrivent résolument dans la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES, 2015) qui vise à promouvoir une société apprenante, à soutenir l'économie, à développer la dimension européenne et l'internationalisation de l'enseignement supérieur, à favoriser une réelle accession sociale et agir pour l'inclusion, à inventer l'éducation supérieure du XXIe siècle et à répondre aux aspirations de la jeunesse.
Le rayonnement des écoles françaises d'architecture dans l'Europe de Bologne et à l'étranger est une ambition nationale. Elle peut prendre la forme de coopérations renforcées avec des partenaires universitaires ou de valorisation à l'extérieur des compétences en matière d'ingénierie pédagogique.
Les ENSA s'inscrivent également dans la Stratégie nationale de la recherche « France Europe 2020 » (SNR, 2015) qui fixe les orientations prioritaires pour répondre aux dix défis sociétaux, identifiés en cohérence avec le programme cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation Horizon 2020. Les thématiques de plusieurs de ces défis (ville durable, transition énergétique et numérique, gestion sobre des ressources, adaptation au changement climatique, transports et mobilité) sont au cœur des activités de recherche conduites dans les ENSA.

1.4. L'inscription dans la stratégie nationale pour l'architecture (SNA) et la territorialisation

Les ENSA contribuent à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'architecture (SNA 2015) et notamment à son volet C : « Articuler formation-recherche-métiers et rapprocher les univers professionnels de l'architecture, de la construction et du cadre de vie, de l'urbanisme et du paysage ». La SNA encourage à valoriser les résultats de la recherche, à veiller au développement de l'innovation et à accélérer les transferts de technologie. La recherche en architecture fait l'objet d'une stratégie spécifique de développement en cours d'élaboration
Les ENSA participent aux autres volets de la SNA au travers d'actions répondant aux défis sociétaux : il en est ainsi de la transition écologique et énergétique, de la valorisation du patrimoine protégé et non protégé, notamment celui du XXe siècle, de l'intervention sur le bâti existant urbain et rural, de la revitalisation des centres-bourgs ruraux et de la consolidation des villes moyennes, du développement de l'innovation et de l'expérimentation constructive pour répondre aux engagements de la transition écologique et de la transition énergétique.
La stratégie nationale invite les écoles à mettre leur expertise à l'appui des politiques publiques mises en œuvre par les DRAC, les Collectivités territoriales, afin de renouveler le dialogue

avec les acteurs locaux sur l'ensemble des défis sociétaux et rendre visible leur capacité à résoudre des questions sociétales posées à l'ensemble des acteurs des territoires.

1.5. Les inscriptions des ENSA dans la stratégie pluriannuelle du Patrimoine

En 2017, la stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine a rappelé la nécessité de faire évoluer les formations des professionnels du patrimoine (architectes, architectes des bâtiments de France, métiers du patrimoine…) pour tenir davantage compte des nouveaux enjeux de revitalisation des territoires, de développement durable, ou encore de médiation avec les publics. Les architectes ont ainsi un rôle majeur à jouer dans la restauration des centres historiques anciens.
La formation doit tenir compte du fait qu'une large partie du marché des prestations de maîtrise d'œuvre porte sur la réutilisation, la modification ou l'extension d'un bâti existant. La participation des équipes pédagogiques aux appels à projets sur ces thématiques, déjà engagée à travers les actions « cœur de ville », « Centre-bourgs », « Hors les murs », « la preuve par 7 », est à consolider.

2. La mise en œuvre de la réforme de l'esr en architecture de 2018

2.1. L'inscription des missions des ENSA dans la loi

La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine a inscrit dans le code de l'éducation les missions des écoles nationales supérieures d'architecture. L'article L.752-2 prévoit que[2] les ENSA participent d'une façon générale du service public de l'enseignement supérieur en application de l'article L.123-1 du code de l'éducation. En tant qu'établissements d'enseignement supérieur d'architecture, elles interviennent dans le domaine de l'architecture, du patrimoine, du paysage, de la ville et des territoires.
La loi consacre la mission de recherche en même temps que la mission de formation initiale et continue. Les ENSA ont la possibilité de valoriser leur recherche par le biais de fondations et de filiales. Pour mieux répondre aux attentes de l'État et aux défis sociétaux, elles sont aussi des centres de ressources apportant leurs expertises aux politiques publiques sur les territoires

2.2. La gouvernance : autonomie pédagogique et scientifique issue de la réforme de 2018

Le décret n°2018-109 du 15 février 2018 a consolidé l'ancrage territorial des 20 ENSA en permettant aux différents acteurs politiques, académiques et professionnels du territoire de siéger dans leurs conseils d'administration. C'est ainsi la métropole, la région, l'Université et le regroupement d'établissements d'enseignement supérieur (Comue) et l'Ordre régional qui participent à l'élaboration du projet de l'établissement, aux côtés des différentes communautés de l'école (équipes administratives et techniques, enseignants-chercheurs et étudiants).
Le décret a renforcé l'autonomie pédagogique et scientifique des ENSA par la création d'un conseil pédagogique et scientifique (CPS) qui formule des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche. En formation restreinte, il examine les questions individuelles liées

au recrutement et à la carrière des enseignants-chercheurs des écoles d'architecture en lien avec le CNECEA.

2.3. Les enjeux du statut d'enseignant-chercheur de 2018

Le décret 2018-109 du 15 février 2018 consacre l'indépendance des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture dans le cadre de leur mission et leur confère un statut équivalent à celui des enseignants-chercheurs de l'Université. Il contribue au développement et au rayonnement de la recherche en architecture et en paysage.
Le statut a défini un processus de qualification des futurs enseignants-chercheurs favorisant l'émergence d'une recherche sur le projet, une recherche en architecture, aux côtés d'une recherche académique et professionnelle. Il s'appuie sur la réforme du doctorat qui permet des co-directions de thèse associant des professionnels reconnus à des enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

2.4. Contractualisation du MC/DGP avec les ENSA

Le contrat pluriannuel d'établissement, prévu par le décret 2018-109, est le corollaire de la responsabilité pédagogique et scientifique des établissements d'enseignement supérieur. Il permet le dialogue de l'État et des écoles à partir d'un diagnostic partagé (forces, faiblesses, opportunités) et en établissant des priorités pour le moyen terme. Il est un moyen du pilotage partagé.
Le contrat est une construction collective qui associe tous les acteurs de l'école et qui fait l'objet d'une concertation dans les instances. Signé avec l'État, il détermine pour l'école les objectifs prioritaires en matière d'enseignement supérieur et de recherche, dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, de la ville et des territoires, du paysage et du cadre de vie.
Il intègre la trajectoire des ressources humaines de l'établissement, afin de renforcer la part des enseignants-chercheurs titulaires et de se rapprocher progressivement des équilibres caractérisant l'enseignement supérieur à vocation professionnelle des écoles d'ingénieurs (60% d'enseignants-chercheurs, 20% d'enseignants associés et 20% de contractuels et d'intervenants extérieurs). Le contrat comprend la politique immobilière de l'ENSA. Une stratégie devra se mettre en place au regard de la carte des formations.
Le contrat d'établissement prévoit sa coordination avec le contrat de site auquel il peut être désormais annexé. Il est communiqué au Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).

1- *« L'enseignement de l'architecture en France répond aux exigences d'intérêt général, définies notamment à l'article 1er de la loi du 3 janvier 1977 susvisée. Il prépare l'architecte à l'exercice de son rôle dans la société, en ses divers domaines de compétence.*
Cet enseignement contribue à la diversification des pratiques professionnelles des architectes, y compris dans leurs dimensions scientifiques et de recherche. L'enseignement du projet est au coeur de la formation et intègre l'apport des autres disciplines qui concourent à sa réalisation » décret n°2005-734 du 30 juin 2005 relatif aux études d'architecture.
2Les écoles nationales supérieures d'architecture concourent à la réalisation des objectifs et des missions du service public de l'enseignement supérieur pour ce qui concerne l'architecture et participent aux stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi qu'aux regroupements d'établissements d'enseignement supérieur mentionnés au 2° de l'article L. 718-3. Elles veillent au respect de la diversité architecturale et culturelle et ont pour mission d'assurer la formation initiale et

continue tout au long de la vie des professionnels de l'architecture, de la ville, des territoires et du paysage.

« Dans l'exercice de leur mission, les écoles mentionnées au premier alinéa du présent article : « 1° Conduisent des activités de recherche en architecture, en assurent la valorisation et participent aux écoles doctorales ;

« 2° Forment à la transmission en matière d'éducation architecturale et culturelle ;

« 3° Participent à la veille artistique, scientifique et technique et à l'innovation dans ses différentes dimensions, notamment pédagogique ;

« 4° Délivrent des enseignements permettant de s'adapter aux exigences professionnelles internationales ;

« 5° Assurent, par des cours obligatoires au sein des écoles d'architecture, la maîtrise d'au moins une langue étrangère au niveau professionnel ;

« 6° Organisent une meilleure communication, recourant à des méthodes innovantes, autour de réalisations et de concours d'architecture pour les étudiants ;

« 7° Contribuent à la vie culturelle, économique, sociale et environnementale du territoire en développant des partenariats, notamment avec les institutions culturelles, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises, les autres établissements d'enseignement supérieur et l'ensemble des établissements d'enseignement, notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle ;

« 8° Concourent au développement de la coopération architecturale, culturelle, scientifique, technique et pédagogique internationale. »

PRESENTATION DE L'ENSA DE SAINT ETIENNE

1. Chiffres clés de l'école

L'école en chiffres :

- 600 étudiants
- 140 diplômés par an
- 4 domaines d'études en Master :
  - D1 - Espaces aberrants Temps de crise Architectures paradoxales
  - D2 - Architecture Urbanisme Territoire
  - D3 - Formes Architecture Milieux
  - D4 - Habitat Culture Environnement
- 30 conventions d'échanges avec des écoles étrangères
- 5300 m² en centre-ville d'espaces de travail entièrement rénovés
- 30 000 ouvrages en bibliothèque
- 7 doctorants en 2018, dont 5 contrats doctoraux (3 du Ministère de la Culture ; 2 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation).
- 30 enseignants T2 (30 ETP) au 31/12/17.
- 27 enseignants T3 (12,5 ETP) au 31/12/17.
- 10 associations étudiantes

2. L'histoire de l'école

En 1971, alors que l'économie industrielle locale est en pleine reconversion, l'école d'architecture est créée dans les murs d'une ancienne usine de rubanerie. Le réinvestissement et la réinvention de ces lieux ont fortement contribué à façonner son identité pédagogique en inspirant un enseignement tourné vers l'urbanité, la mutation de la ville et de ses territoires.
L'école a fait l'objet d'une restructuration et d'une extension conduites par l'agence Bruhat & Bouchaudy. Les travaux ont été achevés en février 2008.

Établissement public administratif sous cotutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et l'innovation, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne fait partie du réseau des 20 écoles nationales supérieures d'architecture de France.

L'école affirme un positionnement spécifique dans la transmission de compétences sur l'habitat à partir des fondamentaux de la pédagogie de l'architecte Patrick BERGER développés dans les années 80.

Plusieurs de ses étudiants, aujourd'hui enseignants, portent toujours la rigueur constructive et les questions de « l'édifier », l'inscription dans le territoire bâti ou paysagé, la « sincérité du plan », la lisibilité du tracé urbain autour des notions « d'antériorité », de « transcendance », ou encore de « temps primordial ».

La pédagogie par le projet s'est également structurée à partir des enseignements des architectes Henri BRESLER sur la structure et le patrimoine, Françoise-Hélène JOURDA et Nicolas SOULIER sur les rapports entre architecture-urbanisme et paysage, et Georges LEBAUBE sur l'architecture plastique.

3. Les enseignements proposés

Les missions de l'école se déclinent en la formation initiale, les formations spécialisées, l'accompagnement des étudiants jusqu'à l'insertion professionnelle, la recherche et la diffusion de la culture architecturale.

Elle est habilitée à délivrer :

- le diplôme d'études en architecture conférant grade de Licence
- le diplôme d'État d'architecte conférant grade de Master
- l'Habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP)
- le Doctorat en architecture

Elle est co-accréditée pour délivrer le master, mention « Ville et environnement urbain », avec l'Université de Lyon grâce au parcours Espace public et Ambiances (EPAM).

Méthodes d'enseignement :
Dans une école à échelle humaine, permettant un encadrement pédagogique rapproché, la proximité enseignante est très favorable à l'épanouissement et à la prise d'autonomie des étudiants.
L'enseignement du projet architectural et urbain, assuré principalement par des architectes praticiens, intègre différentes disciplines : arts plastiques, sciences humaines et savoirs techniques.
L'enseignement délivré prépare les étudiants à intégrer les apports de ces disciplines dans le projet et à être des coordinateurs aptes à la médiation et à l'animation d'équipes composées d'ingénieurs, de sociologues, d'historiens, de géographes, d'économistes, de plasticiens…
À la fois professionnel et universitaire, l'enseignement vise à assurer les bases essentielles à la pratique des métiers de l'architecture, tout en ouvrant sur la recherche.

4. Les partenariats

En matière de recherche, les mutations territoriales ont constitué le cœur des divers programmes et publications engagés depuis l'origine de l'école, se traduisant en particulier par de nombreux partenariats d'études avec les collectivités.
L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne porte le projet de réseau scientifique thématique « Espace rural et projet spatial » dont elle a initié la création en 2008.
.L'équipe de recherche « Transformations » reconnue par le ministère de la culture comme GRF (groupe de recherche en formations) a structuré son projet scientifique autour de deux axes de recherche :
- les transformations des villes et des territoires marqués par la désindustrialisation,
- la transformation des territoires ruraux et le projet spatial.
Associée depuis 2017 à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne par décret interministériel, l'École Nationale Supérieure de Saint-Étienne s'inscrit dans le campus universitaire stéphanois au service des étudiants en favorisant leur réussite et leur insertion professionnelle.
Une politique de formation et de recherche commune entre les deux établissements offre des cursus personnalisés de formation, des passerelles de réorientation et des collaborations entre laboratoires de recherche portant sur l'architecture, la ville, le paysage, l'expression contemporaine.
L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne agit dans un environnement régional favorable, bénéficiant de partenariats avec les établissements du campus de Saint-Étienne. Elle est membre de l'Alliance des Grandes Écoles Rhône-Alpes Auvergne (AGERA), de la Conférence des Grandes écoles et de l'Association Européenne des Écoles d'Architecture (AEEA).
L'école est membre fondatrice des Grands Ateliers de l'Isle-d'Abeau, premier pôle d'enseignement, de recherche et d'expérimentation de la construction en France. Cet outil, en rassemblant des architectes, des designers, des ingénieurs et des artistes, permet une approche pratique et interculturelle de la construction, en renforçant la formation des acteurs.
Elle bénéficie du soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes et collabore régulièrement avec les collectivités locales (collectivités de l'agglomération stéphanoise, villes du bassin du Rhône, parcs naturels régionaux…).

En tant qu'établissement associé à l'Université de Lyon, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne offre à ses étudiants la possibilité d'enseignements complémentaires dans les établissements membres, l'opportunité de bénéficier de formations en alternance et d'expérimentations pédagogiques grâce à la mobilisation de ressources numériques. Par ailleurs, l'Université de Lyon offre un environnement favorisant l'accueil des doctorants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne et la délivrance des doctorats en architecture.
L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne est partenaire de l'alliance internationale de l'Université de Lyon dont l'objectif est de consolider un espace d'échanges, de collaboration et de promotion en matière de formation et de recherche avec les établissements partenaires internationaux.
Le partenariat structuré avec 30 écoles étrangères (Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Afrique) est au service d'une politique active en faveur de la mobilité étudiante, de la réalisation d'ateliers internationaux et de voyages d'études (Arménie, Slovénie, Chine, Pays-Bas, Portugal, États-Unis…).

5. Spécificités de l'école

- L'école pose l'atelier d'architecture comme lieu et méthode pédagogiques de l'enseignement du projet et des disciplines contributives.
- L'école affirme un positionnement spécifique dans la transmission de compétences sur l'habitat à partir des fondamentaux de la pédagogie de Patrick Berger et plus généralement sur les questions de l'édifier.
- L'école est reconnue dans sa compétence sur les interventions dans l'espace rural.
- Les questions sociales et sociétales sont prégnantes, en particulier dans l'espace post-industriel qui caractérise le bassin stéphanois.
- L'école a été reconnue comme un des trois centres de ressources de formation Bim pour la COMUE « Université de Lyon », répondant ainsi aux entreprises et aux professionnels locaux du bâtiment et proposant une réponse pédagogique innovante en matière d'enseignement supérieur.

6. Les enjeux et la mise en œuvre de la réforme statutaire à l'ENSA Saint-Etienne

Les nouvelles instances issues de la réforme statutaire des ENSA du 15 février 2018 prévoient une gouvernance démocratique et collégiale, fondée sur l'autonomie pédagogique de l'établissement.
Le conseil d'administration de l'école associe désormais à la communauté des enseignants-chercheurs, des étudiants et des équipes administratives, techniques et scientifiques, 40 % de personnalités extérieures.
Cela permet d'associer les acteurs territoriaux : partenaires politiques, professionnels et académiques de l'école : Conseil régional, Conseil départemental, Pole métropolitain, Saint-Etienne- Métropole, Vile de Saint-Etienne, Université de Lyon, Université de Saint-Etienne, Filière bois territoriale, acteurs du logement social et du logement pour les plus démunis.

PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC

1. Présentation de l'école synthétisant les points forts et les faiblesses (issus des recommandations de l'HCERES section des formations, de la recherche et des établissements) et du projet d'établissement :

L'HCERES, évaluation 2015, a identifié les points forts et faibles de l'établissement, ainsi que des recommandations :

Les points forts

- Un ancrage solide sur le territoire et dans la ville-campus ;
- Des locaux et équipements de qualité facilitant le travail et la vie collective ;
- Une cohésion de la communauté des étudiants et une vie étudiante bien portée par l'école ; une bonne participation des étudiants aux instances ;
- Un parcours pédagogique de qualité surtout au niveau de la licence, soutenu par une pédagogie rodée et un investissement du corps enseignant ;
- Une gestion volontaire et proactive du pilotage de l'école par l'équipe de direction ;
- Une définition d'axes de recherche cohérents avec la vocation territoriale de l'école, supportés par un réseau de relations et par une politique éditoriale efficaces.

Les points faibles

- Une absence d'une stratégie d'ensemble explicite et partagée, malgré le foisonnement d'activités ;
- Une équipe administrative n'atteignant pas la taille critique nécessaire à l'administration et au pilotage ;
- Une organisation administrative et des procédures de gestion du personnel qui manquent encore de structuration et de lisibilité ;
- Une insuffisance de communication et de rayonnement de la production pédagogique et de recherche au-delà du territoire local ;
- Des actions culturelles et pédagogiques encore éloignées des nouvelles tendances de l'architecture ;
- Un suivi insuffisant de l'insertion professionnelle.

Les recommandations

- Poursuivre la transition d'un management adapté à la gestion de la crise administrative de 2012/13 vers une gouvernance fondée sur un dialogue social rénové ;
- Développer les mutualisations possibles avec la Comue et les Ensa régionales sur les secteurs de la recherche ou des fonctions supports (gestion administrative et financière des personnels, gestion financière et comptable, logistique, etc.) ;
- Encourager un recrutement tourné vers la recherche pour les postes d'enseignants et faciliter les habilitations des personnels déjà recrutés (HDR, Doctorat) et bâtir une stratégie de recrutement des enseignants-chercheurs sur 5 ans en renforçant le nombre de professeurs ;
- Définir et formaliser des partenariats pédagogiques et scientifiques, nationaux et internationaux, adaptés à la nouvelle position de l'école au sein de la Comue ;
- Définir un schéma / plan stratégique 2017-2021, reposant sur la confrontation des besoins prioritaires et des ressources de l'école.

2. Compléments sur le fonctionnement et le pilotage non abordés par l'HCERES : l'association entre l'ENSASE et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne :

Une proximité historique :
Créées au tournant des années 60-70, l'université et l'école d'architecture de Saint-Étienne ont tissés des liens étroits dès leur création.
Grâce à l'action de François Tomas, président de l'Université de 1974 à 1979, puis directeur de l'école d'architecture de 1996 à 1999 les collaborations de pédagogie et de recherche ont été nombreuses.
L'équipe mixte de recherche VAH (Ville Architecture Histoire) a produit un savoir dont le corpus reste aujourd'hui déterminant.
La responsabilité de la collection «Architecture» des Publications de l'Université de Saint-Etienne a été confiée à l'ENSASE.
Depuis plus de 10 ans, les collaborations pédagogiques se sont exprimées dans le master co-accrédité « Espaces Publics », aujourd'hui parcours EPAM (Espaces Publics et Ambiances) dans le cadre de la mention de master Ville et Environnement Urbain.

Une offre élargie de pédagogie et de recherche :
Le rapprochement entre l'Université Jean Monnet (UJM) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE) traduit la volonté des deux partenaires d'impulser une dynamique académique au sein de l'écosystème de l'enseignement supérieur stéphanois et de renforcer par un croisement des savoirs et des compétences, une offre pluridisciplinaire de formation tenant compte des spécificités tant dans leurs organisations que leurs enseignements des disciplines.

Le contexte de la ComUE :
L'UJM est membre fondatrice de l'Université de Lyon, Communauté d'Universités et d'établissements de Lyon-Saint-Etienne.
L'ENSASE est membre-associé depuis le 1er octobre 2015.
Déployé sur le territoire d'expérimentation stéphanois du Campus de la Création, l'un des campus de l'Université Lyon, le rapprochement ENSASE-UJM s'inscrit dans le cadre de l'IDEX.
Le Campus de la Création accueille également l'Ecole supérieure d'art et design de Saint-Etienne, et le Collège académique Art-Architecture-Design de l'Université de Lyon.
Les deux ENSA de l'Université de Lyon se placent dans deux démarches simultanées et différentes de rapprochement avec un membre fondateur de la COMUE: l'INSA pour l'ENSA de Lyon et l'UJM pour l'ENSA de Saint-Etienne, légitimant la présence de deux sites de formation en architecture au sein de la COMUE.
L'ENSA de Lyon, par son association avec l'école d'ingénieurs INSA et ses doubles diplômes, porte essentiellement l'ingénierie.
L'ENSA de Saint-Étienne, par son adhésion avec l'UJM, porte l'architecture, l'art, la technique et la patrimoine.

Une adhésion des communautés et des instances :
Le rapprochement entre l'Université Jean Monnet et l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne a fait l'objet d'une très large concertation avec l'ensemble des acteurs des établissements durant une année.

Les Conseils d'Administration ont voté favorablement à l'unanimité le texte de la convention d'association conjointement le 12 décembre 2016.

Une structuration de la gestion du personnel et la rénovation de la politique sociale :
Le service RH a été reconstitué et le développement de collectifs de travail a été mis en œuvre pour assurer le renforcement des liens entre agents, la cohésion des équipes et l'amélioration du climat social.

3. Chiffres clés. Service scolarité 2017 :

Effectifs étudiants :

EFFECTIFS 2017 / 2018		EFFECTIFS ÉTUDIANTS
Année		
I° CYCLE	1° année	128
	2° année	89
	3° année	91
TOTAL I ° CYCLE		**308**
II° CYCLE	1° année	77
	2° année	99
TOTAL II ° CYCLE		**176**
HMONP	HABILITATION MAÎTRISE D'ŒUVRE	34
DOCTORANTS		6
AUTRES FORMATIONS (Licences prof., Masters en partenariats, DSA, DPEA, …)		32
BI-CURSUS (AI/IA)		26
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DIPLÔMANTE		20
TOTAL GÉNÉRAL		**602**

Budget :

Le budget prévisionnel 2018 s'élève à 2.271.121 €.
Le budget consolidé s'élève à environ 4,3 M€ ; l'établissement ne bénéficiant pas de la RCE.

Nombre de contrats doctoraux :	5	(trois contrats MC et deux contrats MESRI)
Contrat Cifre :	1	en attente
Nombre de HDR :	1	

Effectifs enseignants T2 et T3 (distinguer au sein du T2 ; et au sein du T3 les différentes catégories d'enseignants) :

- Enseignants T2 au 31 décembre 2017 :

  21 Maître-assistants titulaires (21 etp)
  9 Maître-assistants associés (9 etp)

- Enseignants T3 au 31 décembre 2017

  8 enseignants non titulaires en CDI (5 etp)
  19 enseignants non titulaires en CDD (7,5 etp)

- Autres chiffres mis en valeur par l'établissement :
  Taux de boursiers : > 35%

DEUXIEME PARTIE DU CONTRAT - OBJECTIFS STRATEGIQUES ET INDICATEURS

1. Ancrages territoriaux

Objectif 1.1 : « S'inscrire dans la politique de site »

1.1.1 Le contexte :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes : « L'ambition régionale »

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a la volonté de se doter de politiques ambitieuses dans les champs de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) dans le but de renforcer l'apport des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche au développement socio-économique des territoires.
La qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue en effet un atout indispensable pour le renforcement de la compétitivité du tissu économique de la Région (en particulier celui des PME/PMI). La capacité des formations à prendre en compte les besoins en emplois qualifiés des différentes branches professionnelles renforce d'une part, l'insertion professionnelle des étudiants et permet d'autre part, aux entreprises de compter sur des ressources humaines de qualité.

Les priorités sous-tendent cette ambition :

- Dans un système économique concurrentiel, la visibilité et l'efficacité ne peuvent être fondées que sur l'excellence scientifique et pédagogique. Auvergne-Rhône-Alpes a la chance de posséder trois sites universitaires majeurs (Lyon / Saint-Etienne, Grenoble-Alpes, Clermont-Ferrand) dont la taille permet une formation de qualité et une recherche de pointe sur tous les champs thématiques. Avec ses 35 000 chercheurs, 1 900 docteurs et 300 000 étudiants, l'intervention régionale vise à faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la région de l'excellence universitaire. La Région entend conforter chacun de ses 15 sites universitaires.

- La Région, qui veut être la région des étudiants, souhaite améliorer leurs conditions d'études en développant ses interventions sur tous les aspects de leur vie : logement (en doublant le rythme de construction de logements), santé, culture, sport...

- La Région maintiendra également son effort exceptionnel en faveur de la mobilité internationale des étudiants ce qui fait d'elle la première Région française et permettra à 12 000 étudiants de se projeter à l'international.

La Communauté d'universités et établissements : Université de Lyon (UdL)

L'Université de Lyon (udl) représente le 1er pôle scientifique français hors Ile-de-France. Cette communauté d'universités et établissements (Comue), alliage unique d'universités, d'écoles, et d'organismes de recherche rassemble 12 établissements membres, 19 associés sur la métropole Lyon Saint-Etienne et représente plus de 137 600 étudiants, 168 laboratoires publics.

L'ENSASE est positionnée dans l'entité « art-architecture-design-patrimoine » de la Comue et porte la pluridisciplinarité propre à la discipline Architecture.

L'ambition du projet IDEXLYON se décline en trois objectifs principaux :
- La construction d'une <u>marque académique</u> puissante, assise sur des domaines d'excellence et des spécificités de l'écosystème ;
- La structuration d'une université de recherche intégrée, qui permet la détection et le suivi des talents, et disposant de l'agilité académique exigée par la compétition internationale ;
- Une dynamique de développement et de rayonnement poursuivant performance et attractivité.

1.1.2 La place de l'ensase au sein de son territoire

Dans un monde très changeant où la compétence et la place de l'architecte sont en pleine mutation, où de nouvelles pratiques du métier émergent, où sa compétence à résoudre des problèmes complexes à diverses échelles est recherchée, l'ENSASE est volontaire pour relever ces défis et s'investir dans la politique régionale.

L'ENSASE a intégré la Conférence des Grandes Ecoles (CGE). Ce réseau permet de s'enrichir des bonnes pratiques mises en œuvre dans les écoles d'ingénieurs ou de management en matière d'éthique, d'expérimentation et d'employabilité.

L'ENSASE est un établissement situé entre deux sites majeurs de l'architecte Le Corbusier : Firminy et Eveux (Couvent de La Tourette). Le développement des partenariats avec les acteurs de ces deux sites constitue une chance et une forte identification sur les thématiques du logement et du mouvement moderne.

L'ENSASE participe au groupe de travail « art-architecture-patrimoine-aménagement » de constitution des **composantes de la future université-cible** et renforce ainsi son ancrage territorial.

Travailler en réseau et organiser le territoire :

Membre associé de l'Université de Lyon, l'ENSASE se rapproche de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne (UJM), acteur majeur de la ComUE et plus encore du campus stéphanois de la ComUE.

En décembre 2016, les conseils d'administration des deux établissements ont validé la convention d'association, dont le décret a été publié le 23 mars 2017.

Ce rapprochement traduit la volonté des deux partenaires d'impulser une dynamique académique au sein de l'écosystème de l'enseignement supérieur stéphanois et de renforcer par un croisement des savoirs et des compétences, une offre pluridisciplinaire de formation.

Il s'agira, pour les deux établissements, qui mènent depuis longtemps des collaborations fructueuses, de construire une identité commune et une politique concertée à partir de trois axes :

- garantir la réussite des étudiants en favorisant une politique de Campus centrée sur la qualité de la vie étudiante et l'accès aux services,
- assurer l'insertion professionnelle des étudiants en adaptant l'offre de formation avec des parcours à la carte, la mise en place de passerelles et le développement de doubles cursus en mode « projet »,
- atteindre l'excellence dans les travaux de recherche et du doctorat par le partage des cultures respectives.

Les collaborations entre ces deux partenaires sont déjà nombreuses, tant au niveau de la recherche (avec l'équipe « Ville Architecture Histoire »), le parcours doctoral « Architecture-

images-Formes, que de la pédagogie (Master Espaces Publics, et le Parcours - Espaces Publics et Ambiances - dans le cadre de la mention Villes et Environnements Urbains.

Aujourd'hui, le projet de rapprochement va plus loin, **il met l'étudiant au cœur du projet en y intégrant toutes les thématiques de la vie étudiante, les formations, les passerelles**, l'insertion professionnelle. Il élargit ainsi les axes de coopération et leurs objectifs, en particulier développer progressivement à partir de 2018 l'offre de formation pour accéder à des domaines d'études transversaux Master APE (Analyse et Politique Économique) parcours CDT (Conseil en Développement Territorial) et IEGI (Intelligence Economique et Gestion de l'Innovation) + Master MAE (Management et Administration des Entreprises) parcours Entreprenariat.

La construction du parcours doctoral se poursuit dans le dialogue entre l'entité de recherche émergente Transformations de l'ENSASE (GRF) et plusieurs laboratoires universitaires (EVS, UMR 5600 ; Centre Max Weber, UMR Triangle, CIEREC).
Les relations de l'ENSASE avec les autres établissements d'enseignement supérieur stéphanois sont multiples, l'ancrage sur son territoire, en lien avec les collectivités territoriales est essentiel. On peut citer de manière non exhaustive :

– Dans le domaine de la culture constructive

- Mise en place d'un double diplôme Enise – Ensase, formation d'ingénieur-architecte,

- Dans le cadre de la formation en Master 1, partenariat avec l'Ecole des Mines sur la « Pensée constructive » Archi tech',

Dans la cadre du Gis pilot (Université Jean Monnet, Ecole des Mines, ENISE, ENSASE), travaux de recherche sur la dépollution et l'aménagement des friches industrielles,

– Dans le domaine de la transition écologique

Collaboration et mise en place d'un appel d'offres avec l'Ecole des Mines, l'ENISE et l'ENSASE sur la thématique du développement durable et de la transition, issu du Plan de rénovation campus,

– Dans le domaine des sciences humaines

Dans le cadre de la formation en Master 1, partenariat avec l'Esadse sur l'« Atmosphère, image et matière, de la maquette à la photographie ».

– Autres collaborations

Collaboration au projet de Campus des métiers « Design et habitat » avec l'ENISE, la Cité du Design, l'Ecole des Mines, le Rectorat.
Réponse à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) avec l'ENISE pour la construction d'un prototype d'immeuble de grande hauteur en bois.

1.1.3 Les liens avec l'environnement économique

Dans le cadre de la formation HMONP :

Une spécificité de formation des écoles d'architecture est l'Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en son Nom Propre (HMNOP). Elle comprend une formation théorique et une mise en situation professionnelle de six mois, elle permet à son titulaire d'exercer les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre et de pouvoir créer son entreprise d'architecture.

L'accompagnement à l'insertion professionnelle de nos étudiants se construit dès la licence avec un module pédagogique «Projet personnel et professionnel» ainsi qu'un module d'insertion professionnelle.

A partir de 2018, l'association avec l'Université de Saint-Etienne permet de faire bénéficier les étudiants de renforcer la formation à l'entrepreneuriat.

Rencontres avec les acteurs économiques :

Par ailleurs de nombreux acteurs de l'enseignement supérieur et du monde économique ont l'occasion de se rencontrer via la Fabrique de l'Innovation.
Implanté sur le site de la manufacture à Saint-Étienne, et soutenu par l'IDEXLYON, la Fabrique de l'Innovation permet de développer des projets innovants au travers des programmes « Transfert et l'Entrepreneuriat » (PEPITE) Beelys et la Société d'Accélération du Transfert des Technologies (SATT) PULSALYS,

Les élèves se sont emparés des problématiques de financement des études et du lien à nouer avec le monde de l'entreprise au travers de l'animation d'une Junior architecte «Villebrequin ». La mise en place d'une chaire partenariale public/privé sur notre plate-forme d'expérimentation de l'Isle d'Abeau (GAIA), en articulation avec la Fondation de l'Université de Lyon et son agence de valorisation sera un pas de plus vers l'encrage dans le monde entrepreneurial.

Liens avec les Collectivités territoriales :

Plusieurs conventions, contrats de recherche sont passés avec les collectivités territoriales comme Saint-Etienne-Métropole sur des questions liées à la reconversion urbaine, Firminy avec les questions urbaine et patrimoniales de Firminy-Vert, des Communautés de commune sur la politique publique des centres-bourgs…

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Association à la Comue		Centre de ressources BIM à l'ENSASE	La réussite de l'IDEX passe par la création d'un établissement unique « Université de Lyon ». L'ENSASE aura un positionnement au sein du Grand campus stéphanois qui bénéficiera de		

			subdélégations substantielles.		
Contrat d'association UJM	Signature. Décret interministériel	- Externalisation de l'agence comptable. - Externalisation enseignement des langues. - Cotutelle doctorants. - Mutualisation des pratiques sur l'insertion professionnelle	Poursuite externalisation des langues	Revoyure Premiers docteurs de l'ENSASE	
Contrat Objectif et Moyens Région AURA	rédaction	Mutualisation des demandes par la Comue Partenariat COMUE / S.E.M / ENSASE			
Transformation des GAIA	Votes de la création de la fondation et de la SAS	Création de la SAS de préfiguration			
Relations avec Firminy et La Tourette	Expositions, colloques	Signature de convention avec Firminy	Partenariat pédagogique et de recherche sur le toit de l'Unité d'habitation		

Objectif 1.2 : « Renforcer l'identité de l'école »

1.2.1 Viser l'excellence

Le domaine rural :
L'ENSASE a développé sa visibilité dans le domaine rural par son contexte territorial, au cœur de plusieurs Parc naturels régionaux : Parc du Pilat, Parc des Monts d'Ardèche et Parc du Livradois-Forez. Intégré dans sa pédagogie en licence / master et dans sa recherche (Réseau scientifique / thématique ERPS), ce domaine développe une grande inventivité de projétations dans des espaces qui représentent 75% du pays.

Le logement :
L'accès du logement au plus grand nombre, le logement social, le logement pour les plus démunis ont toujours été sur le territoire stéphanois un enjeu déterminant.
A partir du patrimoine du XXe siècle, de l'œuvre de Le Corbusier à Firminy, des grands ensembles, l'ENSASE apporte un enseignement, une recherche et une expertise de pointe.
Elle est sollicitée par les donneurs d'ordres et les élus pour cette compétence.

Le numérique et le double diplôme architecte-ingénieur

L'ENSASE s'est positionnée très tôt en France sur l'enseignement de la modélisation des données du bâtiment (Building Information Modeling - BIM) qui révolutionne la façon dont les bâtiments, les infrastructures et les réseaux techniques sont planifiés, conçus, créés et gérés.

Elle met en place le double diplôme « architecte-ingénieur » à la rentrée 2019 avec l'ENISE pour renforcer la culture constructive des étudiants en architecture.

La proximité des Grands ateliers de l'isle d'Abeau constitue une opportunité pour les étudiants, qui peuvent faire de l'expérimentation à l'échelle 1.

La diversification des diplomations, l'alternance et la formation à distance à partir de moocs, permettront la diversification des pratiques de l'architecte et favoriseront l'insertion professionnelle des diplômés.

1.2.2 – Un positionnement éditorial renforce

L'ENSASE dirige au sein des Presses Universitaire de Saint-Etienne, la collection «Architecture». Cette compétence a été étendue à l'ensemble du périmètre de la ComUE Université de Lyon. C'est une richesse, que l'ENSASE ouvre au partenariat pour valoriser ses collaborations avec les écoles d'architecture de Clermont-Ferrand, Grenoble et Nancy, AgroParisTech de Clermont-Ferrand, en particulier pour la publication du Réseau pédagogique et scientifique Espace Rural – Projet Spatial.
L'ENSASE renforce sa compétence en matière éditoriale en imaginant d'autres collaborations, en France (éditions Jean-Pierre Huguet) et à l'étranger avec ArcheWorks (Chicago), avec l'ECNU (Chine).

Stratégie du plan d'action :

Axe 1 : mise en place de nouveaux outils numériques avec une lettre numérique mensuelle, une présence accrue sur les réseaux sociaux (facebook, twitter, instagram), la refonte du site internet et intranet.

Axe 2 : politique coordonnée de colloques, conférences et d'évènements (journée portes-ouvertes, job-dating…), une nouvelle charte graphique, la publication régulière du rapport d'activité et du livre des diplômes.

Axe 3 : Mise en valeur dans le livret de l'étudiant des formations des domaines d'études qui font la spécificité de l'école de Saint-Étienne: Architecture et territoire industriel / Architecture et paysages ruraux / Architecture et renouvellement urbain / Architecture du Mouvement Moderne et valorisation patrimoniale / Espaces publics. Technique/nature ; Territoire/ville ; Politique/esthétique.

Indicateur : Définir un ou deux axes caractérisant l'identité de l'établissement

		2017	2018	2019	2020	Cible 2021
1- Viser l'excellence	Prévisions	Etudes avec un graphiste. Concertations	Ouverture nouveau site internet Lancement de la formation continue BIM.	Traduction de notre site intranet en anglais pour améliorer notre visibilité à l'international au regard de notre stratégie de développant des relations avec l'international		
	Réalisation	Présence sur les réseaux sociaux. Premières validations.	Ouverture nouveau site intranet.			
2- un positionnement éditorial renforcé	Prévisions		Diffusion nouvelle charte graphique. Portes-ouvertes. Association des anciens	Organisation de conférences avec des professionnels spécifiques à l'insertion professionnelle en interne.		
	Réalisation	Planning coordonné. publications				

Objectif 1.3 : « Mettre en cohérence l'offre de formation au sein de l'école, du site et de la région ».

Enjeu : Développer des synergies et des complémentarités. Favoriser des rapprochements pédagogiques à tous les niveaux de la formation (1er et 2nd cycles, DSA éventuellement masters).

Axe 1 : Mettre au centre des pédagogies et des recherches le projet d'architecture comme méthode de production et méthode réflexive.

Construction du nouveau programme pédagogique 2020, avec le recentrement sur les compétences de l'architecte en bénéficiant de l'écosystème universitaire lyonnais,

Renforcer le corps enseignant architecte avec l'externalisation à l'Université d'une partie de l'enseignement des disciplines contributives (langues…), et une politique de titularisation dans le cadre du protocole d'emploi.

Indicateur : nombre d'enseignants T2 architecte / nombre d'enseignants T2.

Axe 2 : Etre un contributeur déterminant des offres pédagogiques et de recherches construites par la Comue Université de Lyon (Ecoles universitaires et de recherches, mentions de master, diplômes universitaires…).

Poursuivre la contribution à l'École Urbaine de Lyon.

Construire avec les établissements stéphanois et le Collège académique Art-Design-Architecture, un projet d'école universitaire et de recherche Art-Design-Architecture de la Comue.

Après la reconnaissance de l'ENSASE comme centre de ressource BIM pour le compte de la Comue, **L'ENSASE a pour objectif de créer un diplôme «BIM manager» pour répondre aux besoins du marché de l'emploi et de la formation, notamment au niveau régional**. Cette formation certifiante est construite à partir d'une coopération de plusieurs années entre deux écoles d'ingénieurs (ENISE, Ecole des Mines de Saint-Etienne) et l'ENSASE. Leurs collaborations ont été maintes fois primées lors de concours BIM. Dernier en date BIM Décathlon 2017. Une plateforme pédagogique collaborative en ligne sera créée (MOOCs).

Avec les établissements et laboratoires stéphanois, développer la confrontation des diverses disciplines artistiques permettant à l'architecture d'avoir d'autres représentations, et d'interroger la pensée de la modernité sur la dualité ombre/lumière : architecture et cinéma expressionniste.

Indicateur : Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
	Création d'un double cursus ingénieur-architecte Dépôt du dossier à la CTI	Validation du cursus par la CTI et la CNCP	Lancement du double cursus	Première évaluation du double-cursus.	
	Mise en place d'un parcours de mention de Master	Lancement du Master 2	Coopération des services de la scolarité	Premier bilan de la formation	
	Création d'un diplôme Bac + 6 BIM manager		Lancement de la formation		
	Rapprochement de l'UJM	Rapprochement de l'UJM et du parcours Atlervilles. Formation doctorale CIEREC	Mises en place de modules de formation complémentaires (mineurs). Cours de langues	Premier bilan de la coopération	
		Rapprochement avec l'ESADSE Négociation avec les élus locaux.			
		Développement du Campus des métiers « Design & Habitat »			

Objectif 1.4 : « Renforcer la capacité d'expertise de l'établissement afin de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ».

Enjeu : Répondre aux appels d'offres et nouer des partenariats qui permettront de rapprocher les univers professionnels de l'architecture, de la construction et du cadre de vie et de développer les mises en situation professionnelle des étudiants.

Axe 1 : Expertise du site de Firminy-Vert qui concentre les enjeux contradictoires : patrimoine mondial – déficit énergétique – forte vacance – ségrégation sociale.

Axe 2 : Expertise des sites ruraux (Parcs naturels régionaux) par le projet (licence & master) et la recherche (réseau scientifique thématique ERPS). Un séminaire associant des élus locaux est organisé en novembre 2018.

Axe 3 : Expertise de centre urbain par le projet (Montbrison, Charlieu, La Chaise-Dieu, Tournon, Avignon…).

Indicateur : Nombre de partenariats ou de conventions signés avec des collectivités et des entreprises

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Réalisation / Prévision	signature de projets	déploiement	déploiement		
Réalisation / Prévision Axe 1	Conventions avec l'Union sociale pour habitat, le MC, l'OPH Firminy.				
Réalisation / Prévision Axe 2	Convention avec communes du PNR Mont Ardèche	Convention avec La Chaise-Dieu (PNR Livradois-Forez)			
Réalisation / Prévisions Axe 3	Convention avec une commune	Convention Saint-Étienne,	Convention avec une commune	Convention avec une commune	Convention avec une commune

***1.4.1 Politique inter-ensa** :*

L'ENSASE porte avec l'ENSA de Grenoble la transformation du GIP des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau (GAIA) en SAS GAIA.
Avec les ENSA de Grenoble, Clermont-Ferrand Lyon, L'ENSASE a créé la Fondation des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau (GAIA), abritée auprès de la Fondation pour l'Université de Lyon-Saint-Etienne (COMUE). Dans ce cadre, les écoles développent des workshops communs et des expérimentations à l'échelle 1, au titre de la mutualisation et synergie inter-ENSA régionale. Des réunions périodiques ont lieu.

La priorité du réseau est la construction de plate-formes doctorales inter-établissements : Cette dynamique, lancée avec l'Université de Grenoble se poursuit à la rentrée 2018 avec les Universités de Clermont-Ferrand et de Bordeaux. L'objectif est de former des architectes munis d'un puissant bagage scientifique et armés à intervenir dans les territoires ruraux, lieux de nouvelles modernités alternatives.

Par ailleurs l'ENSASE renforce sa collaboration avec les Grands Ateliers de L'Isle d'Abeau, plate-forme d'expérimentation à l'échelle 1 en partenariat avec le Pôle Innovations Constructives (nord-Isère)

L'ENSASE est l'un des acteurs régionaux de la Chaire partenariale « Habitat du futur ».

Avec l'ENSA de Grenoble, des séminaires doctoraux au sein du réseau « espace-rural-projet-spatial » porté par l'école, sont organisés en Ardèche.

L'ENSASE porte le réseau d'enseignement et de recherche « Espace Rural & Projet Spatial » (ERPS) qui fédère une douzaine d'établissements (écoles d'architecture, écoles de paysage, écoles d'agronomie).
Ce réseau, habilité réseau scientifique de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, a obtenu de la région Auvergne Rhône-Alpes le label « Montagne 2040 ».

Le réseau ERPS développe, grâce au soutien de l'État et de la région Auvergne Rhône-Alpes (Massif Central), une programmation de rencontres scientifiques avec le réseau des écoles (ENSA de Clermont-Ferrand et AgroParisTech en 2015, ENSA de Grenoble en 2016).

2. Formation et pédagogie

La Commission de la pédagogie et de la recherche construit le nouveau programme pédagogique pour la rentrée 2020 en favorisant les ateliers d'architecture conduit par des enseignants-chercheurs impliqués dans une pratique professionnelle (ex : architecte-urbaniste). Le renouvellement des contenus pédagogiques dans un contexte de monde qui change et des pratiques qui évoluent, l'intégration des questions liées au développement durable, des innovations pédagogiques (MOOC, prototypages et démonstrateurs aux GAIA), l'ouverture de la filière doctorale, les liens cohérents entre pédagogie et recherche, l'articulation entre les domaines d'étude et les axes de recherche, l'intégration des stages, la construction de l'année de césure.

La nouvelle maquette tiendra compte des liens entre l'enseignement et les laboratoires de recherche afin de favoriser l'irrigation entre recherche et formation.

ARTICULATION PEDAGOGIE-RECHERCHE	
LICENCE-MASTER	MEMOIRES
LICENCE-MASTER	THEORIES ET PRATIQUES DE L'ARCHITECTURE
MASTER	TERRITOIRES-EDIFIER-HABITER
PEDAGOGIE-RECHERCHE	Axe RURAL – Axe POST-INDUSTRIEL Laboratoire Transformations
RECHERCHE	• Co-tutelle du CIEREC EA 3068 : CNU 18 : « Théories et pratiques de l'architecture » • Liens avec EVS-ISTHME 5600 : CNU 24 « aménagements de l'espace » • A terme, liens avec tous les laboratoires de l'Université de Lyon.

Refondation de l'Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)
Le recrutement récent d'un enseignant responsable de la HMONP ouvre la refondation de la formation conduisant à l'HMONP avec la participation des architectes-praticiens de l'établissement, l'accroissement des intervenants professionnels extérieurs spécialisés, un partenariat renforcé avec l'Ordre des architectes et les syndicats professionnels.

Objectif 2.1 : « Répondre aux défis sociétaux tels que l'intervention sur le patrimoine bâti, la transition écologique, le numérique, etc. (*Cf. Priorités de la Stratégie Nationale pour l'Architecture - SNA*). »

Enjeu : Développer ou renforcer la formation initiale et continue dans les domaines cités.

Axe 1 : Intervention en centre bourg par le projet (Montbrison, Charlieu, La Chaise-Dieu,Tournon, Avignon…).

Axe 2 : Acquisition des techniques de représentation traditionnelle du patrimoine (Abbaye du Thoronet) et développement d'un optionnel en master relatif à la réhabilitation du patrimoine bâti.

Axe 3 : Pédagogie et recherche sur les matériaux bio-sourcés et assimilés (GIS – PILOT sur la reconversion des friches industrielles, recherche sur le mâchefer, modules pédagogiques aux GAIA).

Axe 4 : Consolidation de l'enseignement du BIM en formation initiale.
Projet de certification avec l'Université au travers d'un DU.
Ouverture d'une formation continue pour le compte de la Comue.

Indicateur : Décliner le plan d'actions (à préciser : sous forme de module ou de formation plus longue diplômante ou certifiante)

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions / Réalisations	Élaborer un plan de formation pour étudiants, et personnels Expérimentation du BIM à l'échelle de notre bâtiment	Plan d'actions présenté à la tutelle Maquette numérique V2	Mise en œuvre du plan de formation dépôt du dossier à l'inventaire RNCP Maquette numérique V3		
Prévisions / Réalisations Axe 1	Convention avec une commune	Convention avec St-Etienne	Convention avec une commune	Convention avec une commune	Convention avec une commune
Prévisions / Réalisations Axe 2	Voyage pédagogique des S1. Convention CGET	Voyage pédagogique des S1. Convention CGET	Voyage pédagogique des S1. Convention CGET	Voyage pédagogique des S1. Convention CGET	Voyage pédagogique des S1. Convention CGET
Prévisions / Réalisations Axe 3	Contrat recherche Mâchefer	Colloque GIS-PILOT. Thèses			

Prévisions / Réalisations Axe 4		Lancement de la formation continue.	Création d'un diplôme Bac + 6 BIM manager	Création d'un Diplôme universitaire BIM	

Objectif 2.2 : « Adapter la formation à la diversité des publics »

Enjeu : Organiser la formation pour la rendre accessible à un public de formation continue. Adaptation de certains modules à la formation continue.

L'ENSASE ambitionne de renforcer son offre de formation continue BIM (plateforme numérique partagée avec l'ensemble des participants de l'acte de construire) afin de répondre aux évolutions des compétences des professionnels du monde de la construction et de la maîtrise d'œuvre.

L'ENSASE est reconnue prestataire de formation continue auprès de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) conformément aux dispositions du code du travail, sous le numéro 84 42 03143 42.

Indicateur : Nombre de stagiaires inscrits en formation continue

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions		Construction du programme de F.C. Ouverture des modules 20 stagiaires (tous publics)	Ouverture d'une formation continue en alternance. Définition d'un plan de recrutement à 5 ans spécifique FC.	Déploiement et croissance des effectifs	Déploiement et croissance des effectifs
Réalisations	Centre de ressources BIM de la Comue domicilié à l'ENSASE.	Stage de formation continue spécifique à destination d'entreprises.			

Objectif 2.3 : « Renouveler la pédagogie et impulser des innovations pédagogiques»

Enjeu : Adaptation de la formation aux évolutions de la profession, par les évaluations des enseignements par les étudiants, par la recherche (inciter les enseignants praticiens à investir leurs capacités d'innovation dans des projets de recherche), par les stages, etc.

Rappel : Il est nécessaire de mieux articuler la formation à l'emploi, pour ce faire il faut lancer une veille sur l'évolution du métier d'architecte et conduire une enquête avec des psychologues du travail et des sociologues des professions de la COMUE de Lyon

Indicateur : Décrire les évolutions pédagogiques issues du rapport d'auto-évaluation ou répondant aux recommandations du HCERES

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions / Réalisations	Évaluation des enseignements Mise en place d'un observatoire des métiers de l'architecture	Évaluation des enseignements . Rédaction du nouveau programme pédagogique par la CPR. Développement d'une plateforme BIM	Évaluation des enseignements Assurer une politique de recrutement en adéquation avec les objectifs pédagogiques et de recherche portés par l'école Développement d'une plateforme BIM	Évaluation des enseignements Développer le e-learning et le numérique dans l'enseignement pour accroître la part des enseignements en distanciel. Mise en place des moyens techniques et des formations continues pour les enseignants	Évaluation des enseignements
Prévisions / Réalisations	Conclusions des évaluations et travaux sur l'amélioration de la pédagogie	Conclusions des évaluations et travaux sur l'amélioration de la pédagogie	Lancement du nouveau programme pédagogique		Premier bilan sur le nouveau programme pédagogique

Indicateur : Proportion d'enseignants de l'ENSA membres d'une unité de recherche

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions		20	22	30	35
Réalisation : Membre du GRF : Dont membre du CIEREC : Dont membre d'EVS :	 17 3 2				

Objectif 2.4 : « Adosser la formation à la recherche»

Enjeu : Conforter le parcours recherche en master.

Si la mention recherche est un élément propre aux écoles d'architecture pour assurer le lien pédagogie-recherche, des organisations complémentaires issues de notre association avec l'Université de Saint-Etienne au sein de la Comue renforcent l'innervation des enseignements :

- les mentions de master qui lient intimement la pédagogie et la recherche,
- les séminaires et colloques qui se saisissent de sujets et thèmes de la formation initiale,
- la recherche par projet, en particulier avec les Grands ateliers de l'Isle d'Abeau, avec des workshops de la formation initiale,
- notre contribution à l'Ecole urbaine de Lyon, conçue comme le lieu de la perméabilité pédagogie-recherche.
- des initiations à la recherche et méthodologie dès le master 1.

Indicateur : Proportion d'étudiants diplômés mention recherche

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	8	10	10	10	
Réalisation	5/53 (la mention s'avère ne pas être une entrée ni nécessaire ou suffisante pour embrasser la filière doctorale).				

3. Recherche

Stratégie

L'association avec l'Université de Saint-Etienne ouvre l'accès naturel à deux laboratoires de recherche : le CIEREC (EA 3068) et ISTHME-EVS (UMR 5600).
L'Université de Saint-Etienne devient opérateur pour le compte de l'ENSASE du doctorat en architecture et du doctorat en art, mention architecture : « Architectures-Images-Formes ».

Le Groupe de recherche en formation de l'ENSASE accueille en son sein docteurs et architectes-praticiens. Une enseignante HDR a rejoint l'équipe en septembre 2017.

L'ENSASE poursuit sa politique de publication soutenue au travers des Presses universitaire de Saint-Etienne et de Lyon dans lesquelles l'école est directrice de la collection « architecture ».

Le GRF Transformations, entité de recherche de l'ENSASE créée en 2014, se structure par 2 axes de recherche :
- les transformations des villes et des territoires post-industriels.
- les transformations des espaces ruraux.
Ces axes sont articulés par des problématiques transversales communes qui renforcent leur complémentarité,

Chaque axe est relié à un groupement scientifique :

L'axe 1 se relie au GIS PILoT, groupement d'intérêt scientifique sur la dépollution et l'aménagement des friches industrielles qui rassemble l'Université Jean Monnet, l'Ecole des mines, l'ENISE et l'ENSASE ;

L'axe 2 se relie au réseau d'enseignement et de recherche « Espace Rural & Projet Spatial » (ERPS), qui rassemble une douzaine d'établissements (écoles d'architecture, de paysage, d'agronomie). Ce réseau ERPS est porté par l'ENSASE. Il est habilité, depuis 2015, réseau scientifique thématique de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (RST).

Le GRF entretient des relations privilégiées avec deux laboratoires :
- EVS (UMR 5600) via l'équipe Isthme en particulier,
- CIEREC (EA n°3068) – Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Expression Contemporaine.

Avec EVS, le parcours doctoral s'effectue dans l'école doctorale ED Sciences Sociales (483)
Avec le CIEREC, le parcours doctoral s'effectue dans l'école doctorale ED 3LA Arts (484).

Objectif 3.1 : « Structurer la gouvernance de la recherche dans l'ENSA »

Enjeu : Associer l'instance compétente pour donner des avis sur la politique de la recherche de l'établissement, généraliser la mise en place d'une procédure d'auto-évaluation de la recherche et développer la collégialité sur les questions de recherche.

Le Conseil scientifique, composé de membres de l'ENSASE (au nombre de 6), et de membres extérieurs, français (6) et étrangers (5), illustre la volonté de l'établissement de développer la recherche par la coopération des enseignants architectes et des enseignants des autres disciplines.
Il reflète la politique partenariale de l'école, avec le réseau des ENSA comme avec les établissements d'enseignement supérieur de son territoire (Université Jean Monnet, École

Nationale Supérieure des Mines). Il témoigne de l'importance stratégique des axes de recherche énoncés par l'entité émergente Transformations, et de la volonté de leur développement à l'international.
Sa constitution définitive a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 7 juillet 2015.
Début 2019, sa transformation en Commission Recherche conservera la même ouverture.
Le pilotage du service de la recherche vient d'être renforcé par l'arrivée d'un nouvel agent.

Indicateur : (obligatoire) : Nombre de réunions de l'instance « recherche » de l'ENSA

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	Conseil scientifique : 2 Réunion de laboratoire : 6	Conseil scientifique : 2 Réunion de laboratoire : 6	Commission recherche : 2 Réunion de laboratoire : 6	Commission recherche : 2 Réunion de laboratoire : 6	Commission recherche : 2 Réunion de laboratoire : 6
Réalisation	Conseil scientifique : 2 Réunion de laboratoire : 6				

Objectif 3.2 : « Augmenter l'attractivité du parcours doctoral »

Enjeu : Articuler le master et l'année de césure avec le doctorat, consolider la part de doctorants financés par un contrat (notamment en convention CIFRE dans des entreprises d'architecture), adapter la formation doctorale (modules pédagogiques) aux enjeux professionnels, valoriser le titre « docteur en architecture » au sein de la profession.

L'association de l'ENSASE avec l'Université Jean Monnet favorise le développement des liens du GRF Transformations (groupe de recherche en formation) avec quatre laboratoires universitaires : EVS-Isthme, Triangle, le Centre Max Weber et le CIEREC.
Le lien pédagogie-recherche se structure sur la base du partenariat avec deux de ces laboratoires, EVS (UMR 5600) et le CIEREC (EA n°3068), ouvrant deux voies vers le doctorat en références aux deux sections 24 et 18 du CNU.
C'est sur cette double voie que se constitue l'attractivité de la filière doctorale à l'ENSASE.

Précision : en regard de la possibilité du « doctorat d'architecture » offerte par l'ED483, est proposé l'accès au « doctorat Arts » (mention Architecture, images, formes) de la section 18.
Ce doctorat qui, s'effectue dans le cadre d'un co-encadrement (un universitaire (HDR) et un architecte praticien (éventuellement HDR) favorise la collaboration inter-disciplinaire ainsi que la recherche par le projet.

La réalisation de cet objectif est fortement corrélée à la présence, au sein de l'école, d'enseignants détenteurs d'une Habilitation à diriger des recherches (HDR).

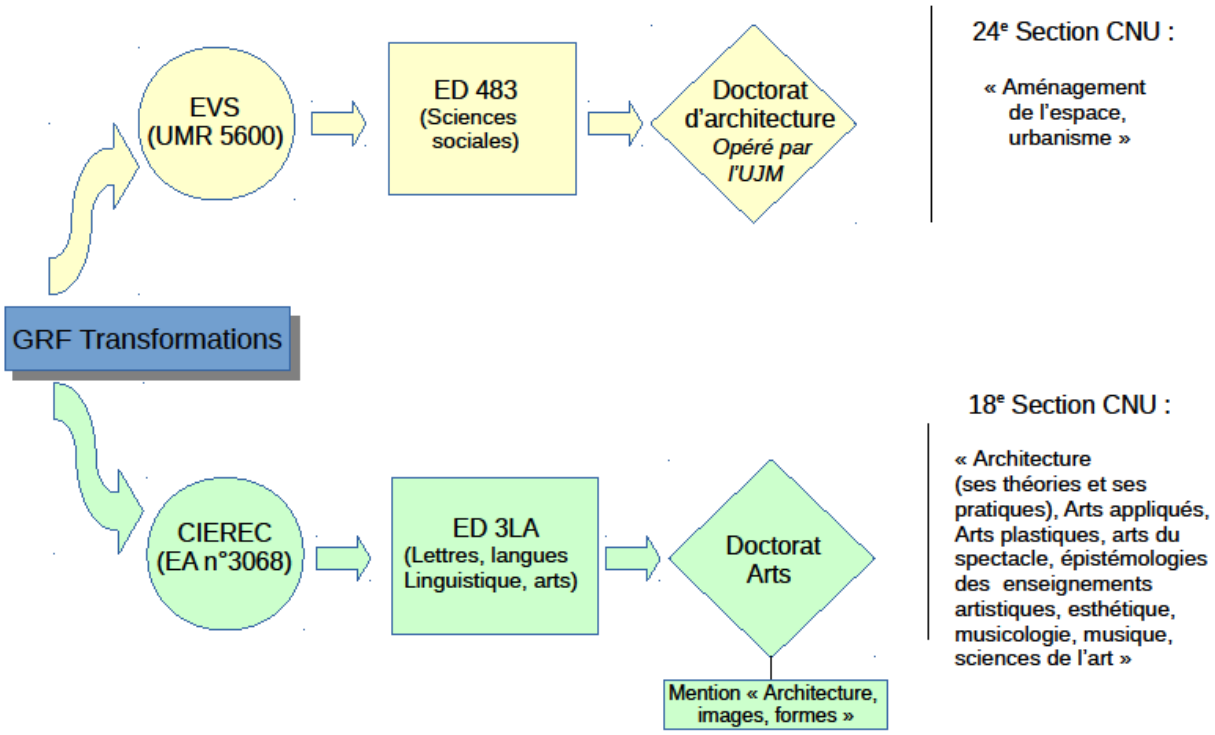

Architecture du LMD à l'ENSASE : deux voies vers le doctorat

Articulation pédagogie et recherche

En l'état actuel, et jusqu'au renouvellent du programme pédagogique, l'organisation du lien pédagogie-recherche s'effectue dès l'amont, au niveau des domaines d'études de master :

- les domaines « Architecture, urbanisme, territoires » (D2) et « Habitat, urbanité, environnement » (D4) qui privilégient l'approche urbanistique ou territoriale sont en liens privilégiés avec EVS,
- les domaines « Espaces aberrants, temps de crises, architectures paradoxales » (D1) et « Formes, architecture, milieux » (D3) qui privilégient la forme architecturale sont en liens privilégiés avec le CIEREC.

Indicateur : Nombre de doctorants accueillis dans l' (les) unité(s) de recherche (dont doctorants en architecture).

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions		8	10	15	20
Réalisation	6	7			

Le financement des doctorats fait l'objet d'une attention particulière. Parmi les trois premiers doctorants de l'établissement, deux bénéficient d'un contrat doctoral du Ministère de la culture. L'association avec l'Université Jean Monnet a ouvert les possibilités d'accès aux contrats doctoraux de l'université. Enfin le premier contrat Cifre est en élaboration.
Indicateur : Nombre de doctorants bénéficiant d'un financement (contrat doctoral, CIFRE…)

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions		6	8	10	12
Réalisation	4	5			

(Une demande de contrat Cifre en attente depuis plus d'un an à l'ANR).

Objectif 3.3 : « Renforcer les partenariats en matière de recherche avec les autres établissements d'enseignement supérieur du site »

Enjeu : Conforter la place de l'ENSA dans le site au travers de la participation de l'école dans les instances recherche et aux projets recherche du site. Indiquer en quelques lignes le contexte et les actions envisagées durant la période du contrat pour atteindre cet objectif.

Le développement des partenariats (et donc des projets de recherche) comme la participation de l'ENSASE dans les instances du site sont favorisées « mécaniquement » par l'association de l'ENSASE à l'Université de Saint-Etienne :

1. Membre du conseil de l'Equipe d'accueil D 484 3LA.
2. Membre du collège académique « Arts, culture, design, architecture » de la Comue.
3. Participation au projet d'EUR « Graduate School in Civil and Environmental Engineering »
4. Membre fondateur de l'Ecole urbaine de Lyon.
5. Participation au projet d'EUR « Arts, culture, design, architecture »
6. Réunions du CIEREC

Indicateur Représentation de l'ENSA dans les instances recherche du site

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Instances et nature de la représentation de l'ENSA	N°1,2,3,4,5,6	N°1,2,3,4,5,6	N°1,2,3,4,5,6 + EVS	N°1,2,3,4,5,6 + EVS	N°1,2,3,4,5,6 + EVS

Indicateur : Nombre et nature des projets de recherche portés par les établissements du site dans lesquels l'ENSA est impliquée (nombre/intitulé/montant du projet)

1. Parcours Écriture & Architecture « Observatoire photographique du territoire : images des mondes urbains en mutation ». CIEREC-EVS-LIRIS-CMW Laboratoire CERCC, ENS Lyon.
2. JORISS (avec l'ENS de Lyon)
3. AAP Caisse des dépôts et consignation
4. ANR en cours
5. AAP Architecture XXe
6. OPTIMUM dans le cadre de l'IMU (Intelligence des mondes urbains) – Université de Lyon.

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions (nb)	4	5	6	7	7
Réalisation	N° 2, 3, 4,5	N°1, 3, 4,5			

<u>Précisions d'ordre méthodologique</u> : - **Périmètre de la donnée** : La cible à n+5 portera préférentiellement sur un type de projets (ANR, H2020, PIA, etc.)

Objectif 3.4 : «Développer les partenariats et diversifier les sources de financements de la recherche»

Enjeu : Développer les contrats de R&D avec des partenaires privés, articuler la recherche fondamentale et la recherche appliquée, développer la capacité d'expertise des enseignants-chercheurs sur les sujets à forts enjeux professionnels, économiques et sociétaux.

Axe 1 : Actionnaire fondateur de la SAS GAIA2.0. R&D. Dépôt d'un AMI auprès de l'ADEME

Axe 2 : Poursuite des contrats sur le site de Firminy avec des financeurs publics et privés (métropole, ministère de la Culture, union sociale pour l'Habitat).

Axe 3 : Accompagnement de la recherche de contrat CIFRE par le service de la recherche.

Indicateur : Part des financements de la recherche apportée par les partenaires (publics/privés)de l'ENSA,

	année n-2	année n-1	année 2017	année n+1	année n+2	année n+3	année n+4
Montant :	85k€	105k€	174k€	200k€			
1. ENSASE 2. Autres ENSA 3. MC	32,71% 4,48% 17,44%	14,23% 0 15,15%	5,65% 0 70,64%	15% 0 25%			
4. CDC	0	14,21 %	10,35 %	15 %			
5. Autres Etat	0	40,08 %	5,97 %	10 %			
6. Région	15,91 %	16,33 %	4,60 %	25 %			
7. Métropole	29,46 %	0	0	2 %			
8. Autres collectivités	0	0	2,79 %	1 %			
9. HLM	0	0	0	2 %			
10. Autres	0	0	0	5 %			

Les montants et pourcentages ci-dessus sont hors la valorisation des personnels, locaux et matériels mis à disposition.

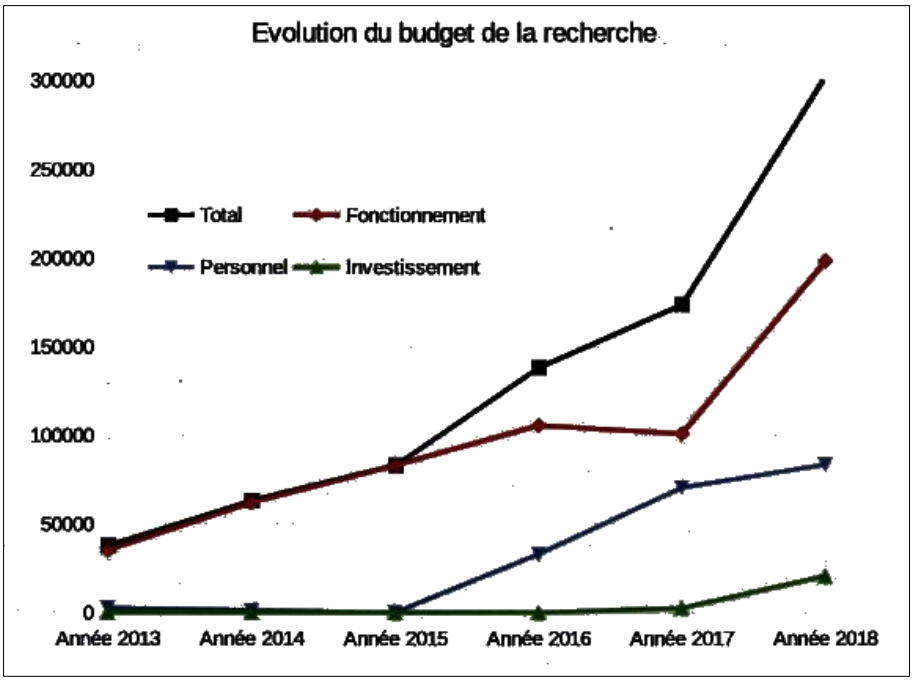

4. RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

L'architecture est une pratique professionnelle mondiale (75% des besoins dans ces domaines sont en Asie et dans les principaux pays émergents), cette réalité incite l'ENSASE à diversifier les mobilités sortantes, notamment à destination des pays émergents (Shanghai, Afrique Noire, dans la coopération avec l'ESSACA future école d'architecture camerounaise, en Amérique latine ou centrale avec le Brésil, la Colombie ou le Mexique…). L'exportation des architectes français, tant dans les opérations neuves qu'en restauration est reconnue.

L'ENSASE développe, au niveau pédagogique, de nombreuses relations internationales, dont certaines se prolongent par des coopérations de recherche, en particulier :

1 - avec la Chine, dans le cadre d'un partenariat de trois établissements (ECNU de Shanghaï, ENS de Lyon, ENSASE), autour du programme de recherche JORISS.

2 - avec l'Amérique du Nord (Chicago) autour d'un programme pluri-annuel de journées d'étude « Architecture as a political practise » organisé par Archeworks (Chicago) et l'ENSASE, et associant l'Ecole Normale Supérieure (Paris), l'EnsaP de Bordeaux, mais aussi la Biennale internationale de Design de Saint-Étienne.

Les relations internationales : une composante pédagogique du cursus de l'étudiant

La stratégie de l'ENSASE en matière de coopération internationale s'inscrit dans la durée ; elle est menée en cohérence avec le projet d'école dont elle constitue un des axes principaux.

L'un des objectifs majeur de l'école consiste à donner l'opportunité et les moyens à chacun des étudiants d'avoir une expérience au cours de son cursus, avec au moins un projet international (année d'échange, stage professionnel de 2e cycle, voyages de classe ou d'études…).
La stratégie de l'ENSASE vise à sensibiliser ses étudiants à l'international ; à partir d'un travail de prospection auprès de nos partenaires internationaux et du relais des informations nécessaires par l'équipe pédagogique jusqu'à l'aide à la finalisation des projets d'échanges.

Cette volonté nécessite un accompagnement, qui permet aux étudiants d'acquérir les bases de la communication interculturelle, afin qu'ils soient aptes à travailler dans un monde de plus en plus engagé dans la globalisation des échanges.

L'Ecole a développé au fil des années un réseau d'universités partenaires et une politique de mobilité étudiante supervisée par le service des relations internationales. Les étudiants de Master peuvent ainsi partir à l'étranger dans le cadre des programmes institutionnels (Erasmus, Crepuq…). Ils peuvent également effectuer leurs deux semestres d'études dans deux pays différents s'ils le désirent. Les stages en entreprise à l'étranger sont aussi encouragés et subventionnés par des bourses de mobilité.

Les voyages d'études à l'étranger sont systématiquement intégrés dans le cursus de Master, et s'organisent par ateliers (M1) et domaine d'étude (M2) :
Master 1 : Chicago, Turin, Suisse (Grisons), Shanghai, Erevan.
Master 2 : Sarrebruck, Rotterdam, Belgique.

Aujourd'hui l'ENSASE peut affirmer qu'environ 70% de ses diplômés sortent avec une expérience internationale significative (au moins un semestre de mobilité ou un stage de 3 mois).

Objectifs de collaboration autre que les échanges universitaires :

Dans le cadre de notre stratégie orientée vers les pays d'Amérique Latine, une nouvelle convention bilatérale avec l'Universidad de San Buenaventura de Medellin, Colombie a été signée. La coopération pédagogique avec l'Universidad de Londrina (Etat du Paranà – Brésil) se poursuit et se développe.

Un nouveau partenariat a été établi en Chine avec la China Academy of Art d'Hangzhou.

Les pays émergents sont également approchés en Afrique et Asie.

Si 50% de nos diplômes sortent avec une expérience internationale, nous souhaitons que ce pourcentage progresse dans les prochaines années grâce aux nouveaux conventionnements. Les autres diplômés ont passé la 4ème année avec des étudiants venant d'autres pays et réalisés au moins 2 voyages internationaux en master.

Objectif 4.1 : « Poursuivre et/ou développer la politique en faveur des relations internationales »

Enjeu : Favoriser la mutualisation des échanges internationaux à partir de thématiques communes (identification d'une ou de plusieurs écoles partenaires et de projets) et favoriser l'inscription d'étudiants étrangers.

Favoriser des rapprochements sur les thèmes spécifiques à l'ENSASE (cf. domaines de compétences) et profiter des compétences des enseignants

Mieux construire les parcours pédagogiques

Dans les années à venir, l'école va continuer à identifier les partenaires étrangers qui développent des thèmes d'études qui complètent ou enrichissent ceux de l'école notamment sur les thèmes :
Architecture et territoire industriel / Architecture et paysages ruraux / Architecture et renouvellement urbain / Architecture du Mouvement Moderne et valorisation patrimoniale / Espaces publics, Technique-Nature, Territoire-ville, Politique-Esthétique.

Ces domaines d'études constituent l'identité de l'école.

Développer l'enseignement des langues étrangères

La littérature en langue anglaise et les publications anglophones constituent la plupart des sources de travail de nos étudiants. Avoir un enseignement développé des langues étrangères est aujourd'hui primordial. Il s'agit à présent de s'assurer que nos étudiants aient des bases suffisantes et puissent travailler avec des étudiants internationaux et/ou au sein d'agences internationales et polyglottes.
Un des semestres de master est dispensé exclusivement en anglais.

Objectifs de collaboration autre que les échanges universitaires

Une stratégie orientée vers les pays d'Amérique Latine

Convention bilatérale avec l'Universidad de San Buenaventura de Medellin, Colombie :
Accords de recherche communs et convention de doubles diplômes.
Cet échange a été consolidé lors d'une mission à l'été 2018.

Coopération pédagogique avec l'Université de Laval et l'Universidad de Londrina (Etat du Paranà- Brésil) :

Convention bilatérale, entre l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Saint-Étienne, l'université de Laval à Québec et le département d'Architecture et d'urbanisme de l'Université de Londrina, dans l'Etat du Parana (UEL).
Celle-ci s'appuie sur l'accroissement des échanges étudiants avec le Québec depuis 1997 et avec le Brésil engagés dès mai 2009.

Une stratégie orientée vers les autres destinations

Coopération avec la China Academy of Art d'Hangzhou
Convention avec la section architecture, dirigée par Wang Shu (Pritzker Price).
Un premier workshop entre les 2 établissements a été organisé au mois de mars 2016, en parallèle, la coopération avec l'ECNU de Shanghaï perdure.

Coopération avec l'Université d'Etat d'Erevan : Rénovation- Réhabilitation

Partenariat avec l'université d'état d'architecture d'Erevan (Arménie), avec un atelier qui développe les questions liées à l' « habiter ».
Les problématiques liées à la rénovation, réhabilitation, requalification, restructuration, reconversion d'immeubles de logements de l'époque contemporaine sont explorées.
Cet enseignement est structuré à partir d'un échange d'étudiants, chaque établissement accueillant alternativement, durant une semaine, les étudiants et les enseignants concernés. La convention a été renouvelée.
Renforcer les liens avec le Piémont Italien : création d'un double diplôme

Projet de double-diplôme à 3 ans niveau Master, en profitant de la spécialisation en espaces publics de la nouvelle formation EPAM au sein de la mention de master co-accréditée avec l'Université de Lyon.

Persévérer dans nos coopérations sur la réorganisation des territoires industriels : La Fachhoschule Karlsruhe et l'ENSA Strasbourg

Depuis plusieurs années, l'ENSAS et l'ENSASE sont associées aux études des IBA dans la région de la Ruhr et de Bâle au sein des IBA.

Des PFE sont soutenus au travers de plusieurs thèmes transversaux:
- renouvellement urbain par l'utilisation de l'héritage de l'industrie
- stratégies urbaines de la grande échelle
- pacification sociale, éducation, changement d'image

Les établissements partenaires

PAYS	NOM DE L'ECOLE	PLACES
Allemagne	Universität Karlsruhe	1
	Aachen University of Applied Sciences	2
	Fachhochschule Köln	2
Belgique	Universiteit Hasselt	3
	Institut Saint lucas Bruxelles (cours en anglais)	2
Espagne	Universidad de Sevilla	2
	Universidad Politecnica de Valencia	1
	Universidad Alfonso X El Sabio (MADRID)	2
Hongrie	Budapesti Müzsaki es Gazdasagtudomanyi	2
Italie	Politecnico di Milano	2
	Universita Degli Studi Di Napoli Federico II	2
	Seconda Universita Degli Studi Di Napoli	2
	Sapienza di Roma Valle Giulia	2
	Politecnico di Torino	2
Irlande	University College Dublin	2
Pays Bas	Academie van Bouwkunst (Amsterdam)	1
Pologne	Politecnica Slaska	2
Royaume Uni	University of Strathclyde Glasgow	2
	University of Ulster - Belfast	3
Suisse	Lucerne school of engineering and architecture	4
Slovénie	Univerza v Ljubljani	2
Canada	Université de Laval	3
	Université du Québec à Montréal	2
USA	University of Louisiana at Lafayette	2
Mexique	Benemérita Universidad de Puebla	2
	Universidad Nacional Autonoma de Mexico	2
Brésil	Universidad Estadual de Londrina	3
Colombie	Universidad de San Buenaventura Seccional Medellin	3
China	China academy of art	4

Indicateur : Nombre d'étudiants étrangers en mobilité entrante à l'ENSA

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions		25 masters	30 masters	32 masters	34 masters
Réalisation	20 masters				

Indicateur : Nombre d'étudiants de l'ENSA en mobilité sortante

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions		50 masters	52 masters	54 masters	55 masters
Réalisation	46 masters				

Objectif 4.2 : «Accompagner l'architecture française à l'international »

Enjeu : Mettre en place (en lien ou non avec la Comue) la possibilité pour les étudiants de développer l'enseignement des langues (accès au laboratoire de langues, cours mutualisés, cours ou workshops en anglais) et de pouvoir accéder à une certification en langue(s).

Axe 1 : Des ateliers d'architecture sont dispensés en anglais :

- Master 1 Semestre 7 : « architecture as political practice »,
- Master 1 Semestre 8 : « architecture, urbanisme, territoire » questionne le lien entre l'urbain et le rural avec la réalisation d'un workshop avec l'East China Normal University de Shanghaï dans la province du Hubei (Chine).
- Master 1 Semestre 8 « Réhabilitation-habitat-Développement » étudie le logement social et sa réhabilitation avec la réalisation d'un workshop avec l'Université d'État d'architecture et de construction d'Erevan (Arménie).

Axe 2 : Dans le cadre de la convention d'association avec l'Université de Saint-Etienne, l'accès au TOEIC est disponible.
L'ouverture de l'enseignement de l'allemand est opérationnelle depuis la rentrée 2016.
L'externalisation de l'apprentissage des langues à l'Université se déploie à partir de 2018.
Cette externalisation permet une réorientation de la masse salariale vers les enseignants TPCAU.

Axe 3 : Mobilité et internationalisation : vers une démarche qualité :
L' internationalisation des formations passe par :

- une exigence quant au niveau linguistique des étudiants
- le développement du nombre de cours ou de conférences dispensés en langues étrangères
- la formation interculturelle des enseignants et responsables administratifs
- l'organisation de séminaires de recherche et de workshops internationaux

Indicateur : Dispositif mis en place pour augmenter la pratique d'une langue étrangère

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	Semestre de masters en langue étrangère	Semestre de master en langue étrangère	Semestre de master en langue étrangère	Semestre de master et licence en langue étrangère	Semestre de master et licence en langue étrangère
Prévisions	Accès au TOEIC pour les étudiants.	Ouverture de cours de langues étrangères à l'Université.	Formation des enseignants en langues étrangères. Construire une stratégie de communication à l'international : (ex : Traduction de notre site intranet en anglais pour améliorer notre visibilité à l'international etc...)		
Réalisation	Convention avec l'UJM				
Réalisation		Accès au TOEIC pour les étudiants.	Accès au TOEIC pour les étudiants.	Accès au TOEIC pour les étudiants.	Accès au TOEIC pour les étudiants.
Réalisation	Langue allemand				

Indicateur : Proportion d'étudiants de 5ème année titulaires d'une certification en langue(s)

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	46	50	60	100%	100%
Réalisation					

5. REUSSITE – VIE ETUDIANTE - DEMOCRATISATION

La pleine insertion de l'ENSASE dans son site académique favorise et accroît les échanges entre étudiants et les opportunités d'ouverture et de collaboration.

Vie associative dynamique et diversifiée :
Outre la dizaine d'associations étudiantes, démontrant la forte implication des étudiants dans la vie de l'établissement, certaines développent une activité extra universitaire vers des pratiques innovantes comme l'association BIM'SE réunissant les étudiants stéphanois de plusieurs établissements pour la promotion du BIM au travers de concours et de conférences, ou l'association IMHOTEP au travers de workshop chaque année aux Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau.

L'étudiant est au centre du projet d'établissement. L'adhésion se traduit par sa forte implication tant dans les instances que dans les associations étudiantes.

Soutien financier de l'école :

L'école a instauré le principe de gratuité pour les voyages obligatoires et évalués, réalisés par les étudiants pendant leurs cycles de formation tout en maintenant une politique accrue d'échanges, via la recherche active de fonds de financements.
L'école accompagne également les étudiants en difficulté pédagogique et/ou financière via un fond d'aide d'urgence.
L'école propose aussi aux étudiants la possibilité de contractualiser des missions de monitorats.

Les étudiants sont très impliqués dans les instances de l'école :

Membres du Conseil d'Administration, Conseil de la Pédagogie et de la recherche, Commission des métiers et d'orientation, commission de la diffusion architecturale et commission des relations internationales.

Poursuivre la démocratisation de l'enseignement supérieur en architecture

En accueillant des étudiants de tous horizons et de toute filière, y compris les filières professionnelles. L'accueil d'étudiants via la Valorisation des Acquis et au travers du programme Culture & Diversités ouvrent encore plus largement l'entrée à l'école.

Valoriser les travaux des étudiants :

Diffusion des projets, expositions, numérisation et archivage des mémoires, etc.

Objectif 5.1 : « Favoriser la vie étudiante »

Enjeu : Contribuer au développement de l'attractivité de l'école en améliorant la qualité de vie des étudiants (opérations possibles dans tous les secteurs : logement, vie associative, etc.).

Axe 1 : Soutien à la création et au développement des associations étudiantes, aujourd'hui au nombre de 10.

Axe 2 : Suivi des offres de logements et colocations bon marché à proximité de l'école.

Axe 3 : Accueil spécifique des nouveaux étudiants : depuis 6 ans, l'opération **«Sainté accueille ses étudiants »** est l'occasion pour les étudiants et apprentis stéphanois, de toutes écoles et de tous cursus, de profiter gratuitement d'un ensemble de prestations et d'accès aux établissements culturels de Saint-Etienne : tournois sportifs inter – écoles, concours photo, grandes soirées concerts, info santé, animations des campus, accueil VIP dans les musées, découvertes théâtrales, sans oublier le fameux « ga-gastronome » pour que les étudiants étrangers découvrent au sein d'une famille stéphanoise les spécialités culinaires locales.

Axe 4 : Hors des bourses et aides nationales : mesures sociales spécifiques d'aide d'urgence.

Indicateur : Mettre en place des dispositifs pour favoriser/améliorer la vie étudiante

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Réalisation	Psychologue du travail à disposition des étudiants. Permanences mensuelles à l'école.	Psychologue du travail à disposition des étudiants. Permanences mensuelles à l'école.	Psychologue du travail à disposition des étudiants. Permanences mensuelles à l'école.	Psychologue du travail à disposition des étudiants. Permanences mensuelles à l'école.	Psychologue du travail à disposition des étudiants. Permanences mensuelles à l'école.
Réalisation	Aide d'urgence sur critères sociaux instruite par le médecin et la psychologue.				
Mise à disposition de stations de travail portables pour les étudiants boursiers en priorité	20 (5 moins de 3 ans et 15 moins de 7 ans)	20 (10 moins de 4 ans et 10 moins de 7 ans)	20 (10 moins de 2 ans et 10 moins de 8 ans)	20 (15 moins de 3 ans et 5 moins de 6 ans)	20 (de moins de 3 ans)
Accueil d'étudiants handicapés et adaptation des conditions de travail	2	3	5	5	8

Objectif 5.2 : « Améliorer la réussite des étudiants »

Accueillir au mieux les étudiants internationaux et les soutenir dans leurs formations et dans leur vie en France

Accueil des étudiants étrangers
La démarche de qualité passe également par la mise en œuvre d'outils de soutien des étudiants étrangers venant réaliser leur cursus en France. Les éléments mis en œuvre sont :

- des cours de français en semaines intensives puis tout au long de l'année universitaire
- le soutien aux démarches d'accès aux aides sociales (FNAU, CROUS, bourses Elysée campus France...)
- un guichet unique pour les étudiants internationaux où ils font l'ensemble des démarches administratives pour les titres de séjour, la CAF, etc. Ce lieu, ouvert depuis 2 ans de fin août à mi-octobre, permet aux quelques 3000 étudiants étrangers et chercheurs de faciliter leur intégration à Saint-Étienne, - d'accélérer certaines démarches administratives, et pour certaines, de les accomplir sur place (titres de séjour, CAF, STAS, Sainté-Pass.fr, etc.) - de se voir proposer des services liés à la vie étudiante : vie associative, offre culturelle, sportive,…

Mettre à disposition des étudiants les outils numériques nécessaires à leur apprentissage :

Informatique et multimédia
Un système d'information aux priorités claires et fortement orientées vers les usagers.

La politique informatique de l'établissement repose sur le choix d'une gestion en interne des matériels et applications par une équipe constituée de trois informaticiens et d'un technicien multimédia.

Ce choix implique de maintenir un recrutement pérenne pour lequel, la formation du personnel (informaticiens et techniciens) doit être à la hauteur des ambitions des missions.
Le service peut mettre à disposition des équipes pédagogiques les compétences techniques pour les assister dans la réalisation des supports numériques pédagogiques.
Le budget informatique est construit de façon pluriannuelle avec la volonté de privilégier le renouvellement du matériel pédagogique. Cependant, la programmation de l'activité globale ne s'inscrit pas dans le cadre d'un schéma directeur formalisé.

Le contrat d'association avec l'UJM ouvre aujourd'hui des pistes de travail avec l'Université. Il conviendra de positionner le développement de l'ENSASE vis à vis de celui de l'UJM et de l'IDEX. Le service étudie les possibles mutualisations et collaborations au niveau du service informatique tout en maintenant la priorité "orientée vers les usagers".

Indicateur : Budget d'investissements liés aux numériques

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
BP	160	130	160	150	150
Réalisation	30 (Impacté par le report des financements régionaux)				

Indicateur : Taux de réussite des étudiants en DEEA en 6 semestres

	2016	2017	2018	2019	2020
Réalisation	86%	88%			
Prévision			89%	90%	90%

Indicateur : Taux de réussite des étudiants en 5ème année

	2016	2017	2018	2019	2020
Réalisation	96%	98%			
Prévision			98%	98%	98%

Indicateur : Taux de réussite des étudiants en doctorat en 3 ans

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Réalisation		70%	80%	80%	90%

Objectif 5.3 : « Améliorer l'insertion professionnelle » (I.P)

Axe 1 : Développer une « mallette I.P » pour permettre aux étudiants de l'ENSASE de disposer **des outils** mis à disposition par l'Université auprès de ses étudiants :

- Modules de formations à la recherche de stage et d'emploi (travail sur le projet professionnel, le CV, la lettre de motivation, l'entretien, etc.) et mise à disposition d'un M.O.O.C dédié I.P.
- Participation au job-dating de l'UJM (présence de cabinets d'architecture, …)
- Mise à disposition de créneau pour des rendez-vous individuels avec des conseillers d'orientation pour les étudiants en souhait de réorientation.
- Soutien à l'entrepreneuriat (partenariat BEELYS, S.E.M, …).
- Accès à la plate-forme *UJM CONNECT* dans le cadre de la coopération avec l'UJM qui permet à des étudiants d'être accompagnés tout au long de leur formation mais également dans leur recherche de stage et d'emploi via des entretiens individuels ou collectifs, des liens sur des sites partenaires, des supports didactiques, des forums de discussions, etc... .
- L'extranet et le site internet de l'école seront synchronisés sur le volet insertion professionnelle (même rubrique, une seule et même page d'actualité, etc.) en 2019.

Axe 2 : Création d'un observatoire d'insertion professionnelle avec enquêtes propres et enquête partagée (CGE). L'observatoire sera disponible sur la page internet de l'école dans le menu insertion professionnelle et sera également disponible sur l'outil partagé avec l'université Jean Monnet. L'objectif étant de suivre et de traçabiliser l'évolution des métiers de l'architecture, ainsi que de créer une banque de données sur le suivi de nos étudiants pendant et après la formation.

Les indicateurs de réalisation de nos actions seront les suivants :

- Fonction support : une personne embauchée,
- Cadre institutionnel : signature d'annexe annuelle « insertion professionnelle » à la convention avec l'université,
- Efficacité : taux d'insertion des jeunes diplômés à 3 et 6 mois après la formation, etc... . L'enquête est réalisée de façon exhaustive et non sur le déclaratif.

Axe 3 : **Développement d'un réseau de partenaires** permettant une meilleure insertion professionnelle des étudiants pour leurs stages durant leurs études et post formation :

- Soutien à la réactivation de l'association des anciens,
- Collaboration à la création d'une maison des architectes.
- Organisation de conférences dédiées insertion professionnelle à l'école.
- Organisation de tables rondes entre professionnels et étudiants en lien avec la HMONP.

Des conférences ou des témoignages seront organisées à la fois pour faire se rencontrer les protagonistes mais également pour transmettre et capitaliser les expériences des anciens élèves (captation des interventions et leur mise en ligne) et développer des liens entre étudiants et professionnels / étudiants et anciens.

Indicateur : Taux d'insertion des étudiants titulaires d'un diplôme conférant grade de licence, master ou HMONP (3 ans après)

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions		98%	98%	98%	98%
Réalisation	98%				

Soutien à la réactivation de l'association des anciens, et de la création d'une maison des architectes.

Indicateur : Constitution et/ou mise à jour d'un annuaire des anciens étudiants diplômés à l'échelle de l'ENSA ou création d'une association des anciens diplômés

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	Mise en œuvre des chantiers.	Réactivation de l'association des anciens. Rencontres et/ou des événementiels avec des anciens. Ouverture de la plateforme UJMCONNECT	Réactivation de l'association des anciens. Rencontres et/ou des événementiels avec des anciens. Développement fonctionnel des modules alumni UJMCONNECT	Réactivation de l'association des anciens. Rencontres et/ou des événementiels avec des anciens. Développement fonctionnel des modules alumni UJMCONNECT	Réactivation de l'association des anciens. Rencontres et/ou des événementiels avec des anciens. Développement fonctionnel des modules alumni UJMCONNECT
Réalisation	Maquette v1 du site des alumni, Réalisation de l'annuaire des anciens élèves, Recrutement d'une chargée de mission insertion-pro, Job-dating.				

Objectif 5.4 : « Accompagner et favoriser l'investissement associatif et citoyen des étudiants de l'ENSA »

Axe 1 : Des activités du temps périscolaires en école primaire sont encadrées par des étudiants de l'ENSASE.
En septembre 2015, l'ENSASE s'est engagée dans un partenariat avec la MJC des Tilleuls pour permettre aux étudiants de l'ENSASE d'intervenir durant toute l'année scolaire (un atelier par semaine) dans une école primaire de quartier à proximité de l'école, dans le cadre d'activités du temps périscolaire liées à l'architecture.
L'ENSASE à travers l'association étudiante Imhotep, continue d'encourager les étudiants de l'école à animer des temps périscolaires pour transmettre leur savoir : http://imhotepassociation.wixsite.com/ensase

Axe 2 : Soutien à la création et au développement des associations étudiantes (organisation, accompagnement aux demandes de financements…).

Axe 3 : Recours au monitorat pour la gestion des fournitures pour maquettes et l'apprentissage des machines de l'atelier maquette (découpe laser, fraiseuse trois axes…).

Indicateur : Valorisation éventuelle par des ECTS et reconnaissance de l'investissement associatif et citoyen des étudiants (ECTS, monitorats, etc.).

Par décision du CA, il a été décidé que l'investissement associatif ne donnait pas lieu à ECT mais à certificat de compétences via les associations étudiantes.

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions		20	30	30	
Réalisation		25			

Objectif 5.5 : « Participer à des actions en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC) »

Enjeu : Démocratiser l'accès aux études d'architecture et de paysage (adhésion au dispositif « Egalité des chances », « Cordées de la réussite », etc. Conventions avec des établissements situés en zone d'éducation prioritaire). Démocratiser la culture architecturale.

L'éducation artistique et culturelle est un levier d'émancipation et d'intégration sociale qui justifie la mise en place de démarches favorisant la réduction des inégalités et permettant une égalité dans l'accès de tous les jeunes à la culture, à l'architecture et à l'art.

Les partenariats mis en œuvre entre acteurs scolaires, acteurs culturels et collectivités favorisent les échanges et la création de pratiques nouvelles, complémentaires à l'enseignement.

Depuis 2004, l'ENSASE porte la mission de diffusion de la culture architecturale, mission constitutive du projet d'établissement.
Elle s'applique par le biais de dispositifs différents et renouvelés, à transmettre à différents publics, les clés de compréhension de l'architecture.
Dans un département qui ne compte ni Maison de l'architecture ni CAUE, l'ENSASE en qualité d'établissement public administratif de formation supérieure dans un domaine spécialisé, porte la démarche de sensibilisation à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme auprès des publics scolaires.

Ce projet articule les dimensions éducatives, culturelles et territoriales et permet un lien avec l'Éducation Nationale ainsi qu'une mise en réseau des écoles du territoire avec l'ENSASE.

L'ENSASE a travaillé volontairement avec les écoles du territoire et plus particulièrement avec les écoles du quartier, classées en REP ou REP+ afin de tendre, encore plus, vers les missions de diversité et d'égalité.

Axe 1 : Ateliers de sensibilisation à l'architecture en direction des scolaires.

Indicateur : Nombre de bénéficiaires d'actions EAC menées avec les partenaires

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	600	800	800	800	900
Réalisation	396 (baisse des financements MC et Région).				

Axe 2 : Organisation du Pole de ressources pour l'éducation artistique et culturelle
Indicateur : Nombre de participants MC + autres origines.

		2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions			150	200	200
Réalisation		100			

6. PERFORMANCE DE L'ENSASE

Pour mettre en œuvre son projet d'établissement, l'école va mobiliser pendant la durée du contrat des moyens budgétaires, humains et immobiliers au service de la formation et de la recherche.

6.1. Les moyens budgétaires

L'établissement a été pilote dans la mise en place de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). L'association avec l'Université permet dès 2018 d'externaliser l'agence comptable à l'université.

Un premier contrôle de gestion a été mis en place également en 2018. La mise en place à terme d'une comptabilité analytique permettra un pilotage plus fin des orientations pédagogiques en formation initiale et continue.

Objectif 6.1.1 : «Mettre en place une comptabilité analytique couvrant les grands domaines d'activité (enseignement et pédagogie, recherche, valorisation et diffusion culturelles). »

Enjeu : Assurer l'adéquation des moyens en fonction des axes stratégiques de l'établissement : l'allocation des moyens doit traduire les priorités de l'école.

L'ENSASE a fait partie de la vague 1 des établissements étant passés à la GBCP.
L'ENSASE élabore son propre budget selon les destinations fournies dans la maquette budgétaire du Ministère.
Depuis 2016, il est possible de donner une répartition par destination du budget (fonctionnement et investissement) de l'établissement.

Les chiffres indiqués dans le tableau consolident les montants CP des enveloppes de fonctionnement, de personnel et d'investissement et sont issus de la comptabilité par destinations mise en place au 1/1/2016 suite à la réforme GBCP. Les valeurs cibles de 2018 à 2021 dépendent des choix stratégiques qui seront retenus au cours de cette période.

Prévisions	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Enseignement	48%	49%	50%	51%	
Recherche	6%	8%	9%	10%	
Diffusion	9%	8%	7%	7%	
Support	37%	35%	34%	32%	
Réalisations	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**
Enseignement	50%	51%			
Recherche	6%	8%			
Diffusion	7%	8%			
Support	37%	33%			

Objectif 6.1.2 : «Développer les ressources propres

En plus de ce volet d'optimisation des dépenses, le deuxième levier réside dans l'accroissement des ressources propres de l'école. Plusieurs chantiers sont ouverts : le mécénat, la formation continue, les subventions des collectivités territoriales, etc...

indicateur : augmentation des ressources propres

	2019	2020	2021
Ressources propres	14%	16%	18%

6.1.3. Les moyens humains

En accord avec les instances, la mise en œuvre du statut d'enseignant-chercheur et la stratégie de recrutement à 5 ans ont été arrêtées dans le cadre du protocole d'accord ministériel et des nouveaux statuts des enseignants des écoles d'architecture. **L'objectif est l'augmentation des statutaires T2 et notamment du nombre de professeurs.**

Par ailleurs, l'ENSASE, se recentre sur son cœur de métier en s'appuyant sur la politique de site et l'association avec l'Université de Saint-Étienne, grâce à l'externalisation de certains enseignements contributifs de langues dans un premier temps, puis de SHS hors architecture et de design.

Axe 1 : Maintenir un recrutement d'architectes – praticiens. Disposer à moyens termes d'au moins trois professeurs dont 2 TPCAU.

Axe 2 : l'association avec l'Université de Saint-Étienne donne accès à la formation continue des enseignants :

- déontologie de l'enseignant-chercheur,
- valorisations et brevets.

(les thèmes ont vocation à se développer en fonction des demandes).

6.2 Augmenter les qualifications des enseignants exerçant dans l'ENSA

Indicateur : Part de statutaires au sein des effectifs enseignants (T2 et T3).

ETP + Personnes physiques		2017 ETP PP	2018 ETP PP	2019 ETP PP	2020 ETP PP
Part des MCF professeurs et MCFA ou équivalents sur T2rapporté au total des enseignants T2 et T3 de l'école	Prévisions	30/44 32/73	32/44 42/63	36/46 51/67	39/44 58/71
	Réalisation	30/44 32/73			

Indicateur : Stratégie pluriannuelle de recrutement (préciser la part des enseignants contractuels T3 en précisant % CDD, % CDI et % vacataires par rapport à l'ensemble des enseignants T2 et T3

ETP		2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Part des enseignants contractuels T3 en précisant % CDD, % CDI et % vacataires par rapport à l'ensemble des enseignants T2 et T3	Prévisions	14/44 dont 5 CDI	12 ETP	11 ETP		
	Réalisation	14/44 dont 5 CDI				

6.3. La politique immobilière

Objectif 6.3.1 : « Se doter d'une vision pluriannuelle des enjeux immobiliers »

La politique immobilière repose sur 4 axes principaux :

Axe 1 : Exploitation, maintenance du bâtiment

Les dépenses liées à ce sujet représentent une part importante du budget de fonctionnement de l'établissement. Une attention particulière sera portée à la maîtrise des coûts, voire à leur rationalisation, afin d'atteindre un niveau satisfaisant de services et produits selon des ressources disponibles constantes ou décroissantes. Plusieurs leviers d'actions seront mobilisés dans cette perspective : mise en concurrence, négociation, passation de nouveaux marchés, recours à l'UGAP selon circulaires ministérielles notamment assurances, acquisition de véhicule, transport de colis, et par ailleurs sur d'autres prestations de service si les offres commerciales s'avèrent avantageuses (fluide, nettoyage, maintenance, télésurveillance).

Axe 2 : Redistribution des espaces

La surface de l'ancien logement NAS, libérée courant 2017, est affectée à la recherche par l'aménagement d'un laboratoire. Ce nouvel espace de travail concentre les enseignants-chercheurs dont les anciens bureaux sont ré-alloués à la pédagogie avec la création de nouveaux ateliers projets. Par ailleurs, l'atelier 315 au R+3 sera scindé afin d'accueillir deux Masters. Les ateliers passeront donc de 5 à 8.

Ainsi les espaces sont peu à peu distribués selon les implantations et superficies suivantes :

- Laboratoire de recherche : Rdc 90m2
- Atelier 203 : R+2-environ 40m2
- Atelier 206 : R+2-environ 55m2
- Atelier 315/315bis : R+3-environ 100m 2x2

Axe 3 : Performance énergétique et développement durable

Sur financement de la Caisse des dépôts et consignation, l'ENSASE et les deux écoles d'ingénieurs stéphanoises, ont engagé le diagnostic et la programmation de travaux d'amélioration de gestion conjointe des fluides.

Axe 4 : Extension des locaux

Outre l'usage des GAIA pour les workshops, la recherche de locaux complémentaires à proximité reste d'actualité.

Indicateur : Réaliser, mettre en œuvre ou actualiser un SPSI (en précisant la durée couverte par le SPSI)

Axe 1	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	Changement d'opérateur téléphonie fixe Renégociation du contrat de distributeurs automatiques espace détente Acquisition véhicule via UGAP Mise en concurrence marché gaz	Mise en concurrence marché nettoyage Contrats assurance bâtiment + auto via UGAP			
Réalisation	2 actions réalisées, 2 en cours				

Axe 2	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	1- Démolition cloisons laboratoire et ateliers 203+206 2- Cloisonnement atelier 315	Aménagement laboratoire et ateliers (matériels, mobilier) Installation prises électrique amphithéâtre	Réaménagement de la salle informatique.		
Réalisation	(1).	Ajournement de la dotation investissement MC			

Axe 3	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	Étude performance énergétique	Marché à intéressement GTC	Monitoring installations électriques Batterie récupération sur groupe extracteur CTA Intégration volets pilotage d'air	Récupération d'eau de pluie	Centrale Photo Voltaïque Grandes Écoles Stéphanoises
Réalisation	1 action réalisée				

6.4. Politique documentaire, numérique et d'archivage

Objectif 6.4.1 : « Structurer les politiques documentaire et d'archivage »

La transformation numérique de l'enseignement supérieur nécessite de rénover en profondeur les Services communs de la documentation (SCD) pour devenir des Learning Center qui mettent à disposition des ressources dématérialisées tout en continuant d'accueillir des publics.

L'action consiste à enrichir les collections numériques (via les abonnements aux plates-formes dédiées pour compléter les contenus à disposition des enseignants et notamment des doctorants) et mettre à disposition l'archivage numérique pédagogique (PFE, Mémoire...) par l'entrée du SIGB Koha du réseau des bibliothèques stéphanois.

Indicateur : Mettre en place une politique d'archivage des travaux pédagogiques aujourd'hui peu structurée et mal accessible.

	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	Recensement des archives pédagogiques numériques (Conférences, PFE). Étude d'une solution de consultation sécurisée	Mise en place du serveur d'archives Alimentation des bases documentaires comme point d'entrée Alimentation des serveurs d'archives (conférences, PFE)	Étendre le dispositif aux travaux d'étudiants. Étendre le dispositif aux données administratives		
Réalisation	Mise en place des procédures d'acquisition des archives				

Objectif 6.4.2 : « Fiabiliser l'application Taïga »

L'alimentation de la base de données Taïga se poursuit en 2018, malgré des dysfonctionnements de l'outil. Le développement des bi-cursus et bi-diplômes au sein de la Comue, engendre une double saisie de gestion et de comptabilité.

Dans le cadre de l'association avec l'Université de Saint-Etienne, il est envisagé à moyen terme une montée en puissance du logiciel standard de gestion de l'enseignement supérieur français : PC-Scol.

Indicateur : Actualiser par l'ENSA des informations saisies dans l'application Taïga

Source Taiga	2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Prévisions	70 %	80 %	85 %	90 %	90 %
Réalisation	71,00%	75 %			

<u>Précisions</u> :

Périmètre des données à actualiser par l'ENSA :

- *Nombre d'étudiants inscrits en formation initiale toute filière confondue : nombre d'étudiants diplômés pour chaque diplôme (DEEA et DEA)*
- *Nombre d'étudiants diplômés « mention recherche »*
- *Nombre de doctorants accueillis dans une unité de recherche de l'ENSA dont :*
- *Nombre de doctorants en architecture*
- *Nombre de doctorants financés*
- *Nombre d'étudiants étrangers accueillis à l'ENSA au titre d'une mobilité d'étude d'une durée supérieure à trois mois (y compris en doctorat)*
- *Nombre d'étudiants de l'ENSA en mobilité sortante*
- *Nombre d'étudiants titulaires d'une certification en langue étrangère d'un niveau a minima de B2 par rapport au nombre d'étudiants inscrits en 5ème année*
- *Nombre d'enseignants T2*
- *Les données mentionnées comme étant actuellement produites par l'application ou qui le seront d'ici octobre 2016 et nécessaires pour la production des indicateurs (obligatoires ou proposés dans ce document) devront être renseignées et actualisées par l'ENSA.*

Les dates d'observations sont les suivantes :

- *Au 31/01 de chaque année universitaire (concernant les données relatives aux étudiants)*
- *Au 01/11 de l'année (concernant les données relatives aux enseignants)*

6.5. Promouvoir l'égalité, la diversité et la parité

La rénovation de la politique sociale et le développement de collectifs de travail sont mis en œuvre pour assurer le renforcement des liens entre les agents, la cohésion des équipes et l'amélioration du climat social, avec des outils nouveaux pour susciter la cohésion des équipes et la rénovation de la politique sociale et de prévention.

Objectif 6.5.1 : « La promotion de l'égalité, la diversité et la parité »

En juin 2016, un groupe de travail a été mis en place pour traiter le sujet. Par la suite le DRH de l'ENSASE a été nommé référent discrimination. Les représentants syndicaux n'ont pas souhaité rejoindre le groupe. Il est composé d'enseignants, étudiants et administratifs. Il reste ouvert à tous.

Les premières actions mises en place furent :

- la généralisation de l'utilisation de la nouvelle démarche de recrutement réalisée par le MCC en février 2017.
- La réalisation d'un intranet correspondant à toutes les actualités au niveau de l'ENSASE via la discrimination et les deux labels (égalité/diversité),
- La formation des agents administratifs sur la discrimination (la plupart des chefs de service, les membres de la direction et le personnel RH),
- La communication en externe via le service communication de l'école,
- La production du rapport de situation comparée…

Les actions à venir :

- Communiquer toujours plus dans ce sens, définir en CPR ou CA les champs d'applications de la nouvelle procédure pour les enseignants (à partir de combien d'heures doit être réuni un jury de recrutement pour les enseignants, les vacataires, les moniteurs…).
- S'accorder avec les chefs de service sur les méthodes de recrutement des moniteurs ainsi que les chemins de diffusion des postes à pourvoir.
- Voir avec le CBR l'homogénéité des rémunérations des T3 via la grille Albanel.
- Ouvrir la formation à un maximum d'agents (surtout les femmes de catégories C) pour garantir les égalités d'évolution.
- Titularisation d'un agent RQTH.
- Vague de cédeisation des enseignants sur des statuts précaires.
- Une école toujours plus citoyenne : ouvrir l'établissement à tous les publics (organiser une discussion autour de ce sujet, faire de nouveaux ateliers de sensibilisation,…).
- Rapprochement avec la ville de Saint-Étienne et l'Université sur les sujets de diversité et égalité.
- Récupération de la gestion des T2 via les Responsabilités et Compétences Élargies.

L'ENSASE s'est engagée dans la certification par la candidature aux labels AFNOR « parité » et « diversité ». Le label AFNOR « Diversité » a été délivré le 16 mars 2018 pour une validité jusqu'au 15 mars 2022. Le grand oral à l'AFNOR pour le label « Parité » a eu lieu au printemps 2019. Cette démarche de labellisation a engendré une révision de la politique et des processus de recrutement et d'organisation.

Indicateur : Part des femmes dans les recrutements d'enseignants T2 et part des femmes dans les jurys de diplômes des étudiants :

		2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Recrutements d'enseignants T2	Prévisions		1/5	1/4	1/4	1/3
	Réalisation					
Jurys de diplômes	Prévisions	1/5	1/4	1/3	1/3	1/3
	Réalisation	1/5				

Objectif 6.5.2 : « Garantir les conditions du dialogue social, prévenir les risques psychosociaux (RPS) et lutter contre les discriminations »

Enjeu : Mettre en œuvre des actions en matière de politique de prévention des risques professionnels et des risques psycho-sociaux (RPS), de lutte contre les discriminations.

		2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Action préventio n RPS	Prévision	1-Sensibilisation aux RPS 2- Constitution d'un groupe de travail 3- Déterminer les modalités d'une prévention tertiaire : mise en place d'une cellule d'écoute pour prise en charge des situations urgente de détresse. 4- Présence d'une stagiaire RPS	1- Élaboration d'un plan d'évaluation des RPS par un tiers intervenant 2- Définition d'un plan d'actions 3- Intégration des risques au DURP et mise en œuvre des moyens d'actions, axés prévention secondaire : formation de l'encadrement, stage gestion du stress, coaching...	Instaurer une prévention primaire (réduire/suppri mer les risques) : Anticiper et préparer les changements	Généraliser une démarche QVT Échanger / harmoniser les pratiques à l'échelle de la COMUE	
	Réalisation	(1), (2),(3), (4),	(1), (3 partiel)			

Indicateurs : Nombre de réunions CT/CHSCT

		2017	2018	2019	2020	Cible 2021
Nombre de réunions CT	Prévisions	3	3	3	3	3
	Réalisation	4	3	3	3	3
Nombre de réunions CHSCT	Prévisions	3	3	3	3	3
	Réalisation	4	3	3	3	3

7. DURÉE

Le présent contrat concerne la période 2019-2021.

Des avenants au contrat peuvent être conclus pour prendre en compte les ajustements qui s'avéreraient nécessaires.

Ces éventuels avenants seront alors soumis pour avis au conseil d'administration.

Fait à Saint-Étienne, le 8 février 2019

Pour le Ministre et par délégation,
La Directrice chargée de l'architecture, adjointe au Directeur général des patrimoines,

Agnès VINCE

Pour l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne,

Le directeur,

Jacques PORTE

V 18

Annexe

Tableau récapitulatif des axes, objectifs et indicateurs du contrat de Saint-Etienne 2019-2021

Axe 1 – Politique de site et ancrage territorial

Objectif 1 : Renforcer l'association avec l'Université de Saint-Etienne et participer à l'université cible pour améliorer la vie étudiante et recentrer l'école sur son cœur de métier.

Indicateurs :
participer au groupe de travail de la future université cible ;
externalisation de certains enseignements contributifs, langues, insertions professionnelles…
Chef de file du pôle design-art-architecture.

Objectif 2 : favoriser une politique inter-ENSA

Indicateurs :
mutualiser des séminaires doctoraux
projets pédagogiques et expérimentaux communs aux Grands ateliers de l'Isle d'Abeau
mettre en place un groupe de travail inter-ensa

Objectif 3 : une école en appui des politiques publiques territoriales
Indicateurs : développement des expertises auprès des collectivités territoriales et des services de l'État en région.

Axe 2 – Formation : viser l'excellence

Objectif 1 : S'inscrire dans le territoire comme une école généraliste, repérée dans les domaines du logement et du développement des milieux ruraux.

Indicateurs :
déployer les actions du réseau ERPS et de la chaire « Habitat du futur »
préparer une nouvelle maquette pédagogique pour la prochaine évaluation Hcéres, qui favorisera le lien recherche-formation-métier

Objectif 2 – Favoriser la professionnalisation en diversifiant les formations

Indicateurs:
mise en place d'un double diplôme architecte-ingénieur,
mise en place d'un master co-accrédité (mention de master Villes et Environnements Urbains - Université de Lyon)
mise en place d'un master BIM,
rénovation de la formation conduisant à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

Axe 3 - Recherche

Objectif : Mettre en synergie le groupe de recherche en formation de l'école avec les quatre laboratoires de l'université Jean Monnet et avec les domaines d'études de l'école.

Objectif : renforcer les partenariats avec les établissements du site
Indicateurs :
membres du conseil d'équipe d'accueil D 484 3L4,
membre fondateur de l'école urbaine de Lyon,
membre du collège académique « arts, culture, design, architecture » de la Comue.

Axe 4 – Relations internationales

Objectif : une composante pédagogique du cursus de l'étudiant

Indicateurs : Atteindre 70 % d'étudiants en mobilité d'ici 2021,
poursuivre la stratégie orientée vers l'Amérique latine,
développer le niveau linguistique des étudiants.

Axe 5 – Réussite- vie étudiante- insertion professionnelle

Objectif : améliorer la vie étudiante
indicateur : mise en place d'une permanence mensuelle à l'école d'un psychologue

Objectif : réussite étudiante
indicateur : Développer les équipements numériques

Objectif : insertion professionnelle
indicateur : réactiver l'association des anciens élèves

Axe 6 – Performances de l'ENSA

Objectif : développer les ressources propres
indicateur : taux de progression entre 2019-2021

Objectif : s'inscrire dans la trajectoire d'emploi du ministère de la culture et du protocole d'accord
indicateur : recruter deux professeurs TPCAU d'ici trois ans.

Objectif : se doter d'une vision pluriannuelle des enjeux immobiliers
indicateurs :
- étude de performance énergétique,
- mise à jour du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

Objectif : promouvoir l'égalité, la diversité et la parité
indicateurs: maintenir la labellisation « Diversité » déjà obtenu et obtenir le label « Parité ».